

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION

“ L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ” APPRÉCIÉ PAR UN PROFESSEUR D'UNE UNIVERSITÉ AMÉRICAINE

Notre directeur a reçu il y a quelques semaines une lettre intéressante de M. J.-C. Bracq, ex-professeur au Collège Vassar, de Poughkeepsie, N.-Y. M. Bracq, qui a visité Québec il y a six ans, est un ami de notre province, et apprécie très élogieusement les efforts qui sont faits chez nous pour l'avancement de l'Instruction publique. Voici la lettre de M. Bracq :

Les Ombages, Keene, N.-H.

Le 9 septembre 1918.

Monsieur C.-J. Magnan,

Québec, Canada.

Cher Monsieur,

Voilà deux ou trois jours que je ne désespère pas dans la lecture d'une collection de votre revue : "L'Enseignement Primaire", et je suis loin d'avoir fini. Je suis frappé par la belle œuvre d'éducation populaire que vous faites dans votre province, par tous les moyens que vous mettez en branle pour l'élargir et l'améliorer.

Ce qui me touche le plus c'est le beau rôle que vous y jouez, votre initiative intarissable, vos sages conseils, votre persévérance, et surtout un sens pratique des nécessités éducationnelles de votre province. Je vous félicite, monsieur, d'avoir pu être si utile à vos compatriotes.

Voilà un an que je cherche à rendre justice aux Franco-Canadiens, dans un livre intitulé : "The Evolution of French Canada".

Votre revue m'est on ne peut plus utile pour saisir le progrès du peuple canadien dans son enseignement général.

Ce que j'essaie de faire, c'est de mettre en relief le développement de la vie de votre peuple. Votre revue m'y aide beaucoup.

J'ai conservé un excellent souvenir d'une très agréable rencontre que j'ai faite à Québec avec vous. Cela intensifie encore mon sens de la valeur de la belle œuvre que vous faites

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus sympathiques.

JEAN-CHARLEMAGNE BRACQ.

PÉDAGOGIE

L'ÉCOLE NEUTRE

M. Duruy, qui devint ministre de l'Instruction publique sous Napoléon III (1864), préconisa le principe de l'école *neutre*. Il était de bonne foi, dit-on. Mais comme la neutralité de l'école est une impossibilité, M. Duruy, qui survécut à la chute du second empire (il ne

mourut qu'en 1898), regretta amèrement d'avoir attaqué le régime confessionnel dans l'éducation. Voici ce que Pierre de la Gorce dit à ce sujet dans sa remarquable *Histoire du Second Empire*, volume IV, p. 287 : " La Providence, qui prolongea ses jours (il s'agit ici de M. Duruy), jusqu'à la vieillesse, lui permit de voir les lois qui ont effacé de l'École les derniers vestiges divins. Il en fut, à ce qu'on assure, consterné : " Nous qui sommes les témoins désolés de la laïcisation à outrance et de la guerre religieuse, écrivait-il à M. le duc de Broglie, " avec quel bonheur ne verrions-nous pas un gouvernement qui prendrait " pour devise ces mots : *quietis custos* (1)."

A la chute de Napoléon III, la troisième république reprit à son compte l'idée de l'école neutre, qui devint aussi gratuite et obligatoire, en 1882. Le régime de la liberté que la loi de 1850 avait valu à la France, expirait pour faire place à l'omnipotence de l'Etat, absorbant les droits sacrés des parents et des communes.

De 1760 à 1846, nos pères ont lutté dans les conseils et les parlements pour ces droits des pères de famille et des municipalités en matière d'éducation. Depuis bientôt trois quarts de siècle, nous sommes en possession de ces droits, et la vraie liberté scolaire règne dans la province de Québec. Sous le prétexte douteux de favoriser le progrès, ne sacrifions pas à la légère notre système scolaire-confessionnel, qui a produit et produit encore d'excellents résultats.

C.-J. MAGNAN.

FRANCAIS

FLURS CUEILLIES DANS LE JARDIN DE LA PRESSE

1o " Tel que ", pris adverbiallement dans le sens de " comme " Ex. : *Tel qu'annoncé* ", au lieu de " Comme en l'a ", ou " nous l'avons annoncé. " Ceci est plus long, mais est seul français. Il ne s'agit pas de faire de la vitesse !

2o " On est à faire ", " ils sont à construire ", " nous sommes à nous préparer ". Ce tour vicieux prétend corriger probablement un canadianisme : " On est après faire ", " ils sont après contruire ", " nous sommes après nous préparer ". Il faut dire, en français : " On fait, en ce moment ", " ils construisent, en ce moment ", etc.

3o " Le Québec ".—Question qui me semble dirimée récemment par de bons juges. Disons " Québec ", ou " la province de Québec ", comme nos devanciers, qui n'ont jamais confondu la province avec la ville.

(1) M. Duruy, par M. le duc de Broglie. (*Revue des Deux Mondes*, 1898, p. 545).

Aujourd'hui la mode, le snobisme ignorant, font tout, confondent tout. Depuis quelques temps on écrit : " *en Saskatchewan* ", " *en Alberta* "; vous verrez qu'on dira bientôt : " *en Québec* ", ce qui ne me paraîtrait cependant pas plus mauvais que " Dans le Québec ".

Une autre mode. On sait que les Américains ont l'habitude, jusque dans la conversation, de donner leur adresse complète. Ils demeurent à Worcester, Mass., à Portland, Me., à St-Louis, Ms., à St-Paul, Ma. Par naïve imitation, tout comme si nos provinces étaient déjà des Etats américains, voilà qu'ici l'on se met à écrire, chaque fois qu'on nomme ces villes : Winnipeg, Man., Régina, Sask., Edmonton, Alta. Et nous-mêmes, de Québec, toujours fascinés par l'usage anglais ou américain, au lieu d'adresser : P. Q., qui est court, clair, français et traditionnel, nous faisons : Chicoutimi, Que (*Que*, écrit à l'anglaise, s'il vous plaît, ce qui ajoute à l'euphonie du mot Chicoutimi).

4o Je me demande pourquoi l'on s'est mis tout à coup à confondre les deux sens bien différents de *voici*, *voilà* : *voilà* pour le passé, *voici* pour le présent ou le futur. Certains écrivains ne perdent pas une occasion d'écrire : " *Voici* quinze jours ". " *voici* un an ". Pourquoi ? pourquoi ? Confusion.

5o " *Parlant à Toronto M. X., etc.* " Le bon français dit : " *Dans un discours prononcé à Toronto, M. X., etc.* " On dira que c'est bien long. Qu'est-ce que cela fait ? Vous n'êtes pas si pressé. Quand on songe d'ailleurs à la brièveté de certaines phrases qui s'écrivent aujourd'hui !

6o " *En plus* ", pour " *en outre* ", " *en plus de* ", pour " *outre* " ; " *dix pieds par douze* ", au lieu de : *sur*, comme a toujours dit le français.—Nouveautés courantes, quoique lourdes et bien inférieures à nos jolies expressions françaises.

Abbé N. DEGAGNÉ.

(A suivre)

CONSEILS AUX JEUNES MAITRES (1)

ENTRÉE.—Entrer sur deux rangs, en parfait silence. Récompenser chaque jour les élèves arrivés à l'heure, punir les retardataires, surtout les deux derniers arrivés.

PRIÈRE.—Ne jamais la commencer avant un parfait silence. La faire dire très posément et à mi-voix.

APPEL.—Ne le point manquer. Tenir beaucoup à l'assiduité.

CATÉCHISME.—Le faire réciter à la lettre, demandes et réponses,

(1) D'après le *Bulletin des Etudes des Frères Maristes*.

en cercle autant que possible, et sans dire mot. Les élèves qui savent passent avant ceux qui ne savent pas.

LECTURE.—Faire lire d'un point à un autre. Reprendre exactement avec le signal et suivre dans le livre de lecture. Récompenser les élèves qui ne font pas de fautes ou ceux qui avancent.

Faire lire les cartes dans tous les sens.

Faire lire les principes de lecture leçon par leçon. Reprendre avec le signal et le livre en main.

ÉCRITURE.—Peu à la fois, mais bien.

Veiller à la lecture de l'écriture et aux pages sans faute.

CAHIERS.—Pas de bons points aux pages tachées ou trop mal écrites.

ÉMULATION.—Chercher dans le *Guide des Ecoles*, p. 225, les mille petites industries pour l'obtenir.

DISCIPLINE.—Exiger que les mouvements se fassent en silence, bien en ordre, avec ensemble et précision. Ne jamais commencer un exercice dans le désordre.

ATTENTION.—Règle générale, il ne faut pas parler aux élèves quand ils ne regardent pas ou n'écoutent pas très attentivement le maître. Récompenser le premier au travail.

PUNITIONS.—Rares, mais bien senties. Les retenues, les arrêts doivent se faire sous l'œil du maître. Donner et faire faire les pénitences très dignement et très sérieusement. Lorsque deux ou trois élèves sont retenus ensemble, acquitter ceux qui font le mieux leur pénitence est un moyen qui produit de bons résultats.

SURVEILLANCE.—Se tenir constamment sur le siège. Ouvrir l'œil pour tout voir.

SILENCE.—Ne parler que lorsque le signal ne peut remplacer la parole. Être toujours très convenable dans son langage.

EXPLICATIONS.—Les donner avec simplicité, clarté et précision. Parler aux yeux le plus possible par des sujets en nature : images, etc., ou donner des explications au tableau. Pas de progrès tant que l'élève n'a pas compris.

CONTRÔLE.—Contrôler ou faire contrôler très sérieusement et très régulièrement le travail des élèves.

Indiquer ce contrôle par des chiffres ou par des lettres : TB, B, AB, P.

PONCTUALITÉ.—Commencer et finir chaque exercice à l'heure, à la minute.

RÉCRÉATIONS.—Pousser beaucoup aux jeux convenables.

EDUCATION.—Tenir beaucoup à la civilité, à l'ordre, à la propreté.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT.—Voir les instructions pédagogiques du programme officiel du Comité catholique.

HYGIÈNE

VENTILATION ET CHAUFFAGE

La question du chauffage de la classe doit être, en ce moment, l'une des principales préoccupations de l'institutrice. A cette question du chauffage se rattache celle non moins importante de l'aération et de la ventilation. Il est entendu, il est parfaitement démontré que le maître et l'enfant travaillent mal s'ils vivent dans une atmosphère viciée et alourdie. Les déchets de la respiration d'une trentaine d'enfants, dans un local fermé, seront repris et aspirés des centaines, des milliers de fois par ces mêmes enfants ; le sang empoisonné produira sur l'enfant cette impression de souffrance, cette sensation de malaise inexprimable qui abolit toute énergie et paralyse les meilleures volontés. Comment voulez-vous qu'un être humain, ainsi privé de ses facultés, puisse faire un travail intelligent ?

Si on ajoute à ces émanations malsaines la fumée et les gaz qui se dégagent d'un poêle mal chauffé, on comprend que la vie à l'école deviendra insupportable.

Nous insistons sur ces détails pour démontrer aux institutrices l'extrême importance d'une bonne ventilation et d'un chauffage bien conduit.

Pour être à l'aise et pour faire un travail intelligent, le maître et l'élève doivent vivre dans une atmosphère pure et une température normale.

Il n'est pratiquement qu'un seul mode de chauffage dans nos écoles rurales : c'est le poêle à bois ordinaire.

Ce poêle devra être situé de manière à distribuer la chaleur uniformément dans toutes les parties de la classe et ne pas développer une température supérieure à 65 degrés.

L'aération se fait très bien par des carreaux ouverts dans le haut des fenêtres et l'on obtiendra une ventilation suffisante en ouvrant largement la porte, puis en ayant soin de la fermer une dizaine de minutes avant l'entrée des élèves.

J.-G. PARAD'S, M.D.

LES ÉCOLES TECHNIQUES

Au chapitre des *documents officiels*, présente livraison, nous publions les questions posées aux examens d'admission, aux écoles techniques de Québec et de Montréal en août dernier. Nous attirons l'attention des directeurs des écoles de garçons sur ce document et nous profitons de la circonstance pour rappeler de nouveau le but des écoles techniques. Voici les instructions officielles :

COURS DU JOUR

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

But.—Les cours du jour sont organisés en vue des jeunes gens venant de terminer leurs études primaires et désireux d'acquérir les connaissances techniques et l'habileté manuelle nécessaires pour faire des ouvriers instruits, capables de devenir par la suite contremaîtres ou chefs d'atelier.

Ces cours préparent aux professions ci-après : modelleur, menuisier, mouleur, mécanicien, forgeron, dessinateur et d'une manière générale à tous les emplois se rattachant au travail des métaux et du bois.

Enseignement.—L'enseignement est théorique et pratique. L'enseignement théorique a toujours un caractère technique et comprend les matières ci-après : arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, physique générale et industrielle, chimie, mécanique générale et appliquée, dessin industriel et technologie.

Ateliers.—L'enseignement pratique se donne dans les ateliers de menuiserie et modèlerie, de forge, de fonderie et de mécanique.

L'installation des ateliers est moderne et les élèves s'y servent de machines qu'ils retrouveront dans l'industrie lorsqu'ils auront quitté l'école.

En 1ère année, les élèves ne sont pas spécialisés; ils accomplissent un stage d'environ 2 mois $\frac{1}{2}$ dans chaque atelier.

Au début de la 2e année, ils choisissent l'atelier qui convient le mieux à leurs aptitudes.

Conditions d'admission.—Pour être admis à l'Ecole, les élèves doivent subir un examen très simple ne comportant que des épreuves écrites.

Nul n'est admis à l'Ecole s'il n'a au moins 14 ans et s'il ne satisfait aux conditions de moralité, d'âge et d'aptitudes intellectuelles et physiques prévues par les règlements.

Durée des études.—La durée des études peut varier avec les aptitudes des élèves et est au minimum de 3 ans. Aucun élève ne peut passer d'un cours dans le suivant, s'il n'a obtenu le minimum de points fixé par les règlements.

Un classement a lieu tous les trimestres, et un bulletin mentionnant tous les détails du classement, est adressé à la famille de chaque élève.

Diplômes.—L'administration délivre un diplôme officiel du gouvernement aux élèves qui ont subi avec succès les examens de fin d'études, suivant le cours spécial suivi par chacun d'eux.

Régime de l'école.—Le régime est l'externat. Les élèves étrangers doivent se placer en pension dans des familles.

Un réfectoire est à la disposition des élèves qui désirent apporter leur repas de midi à l'école.

Congrès.—Les cours commencent dans le courant de septembre et se terminent fin juin.

Les cours sont suspendus :

1. Les dimanches, les jours de fête et les samedis après-midi.
2. Du 21 décembre au 6 janvier au matin.
3. Du Jeudi Saint au mardi suivant au matin.

Rétribution scolaire.—La rétribution scolaire mensuelle est fixée à \$1.50 pour la 1ère année, à \$4.00 pour la 2e et à \$5.00 pour la 3e. Cette rétribution est payable d'avance, le 1er de chaque mois.

Les cahiers et articles de dessin sont à la charge des élèves et peuvent être achetés à l'école. Les livres sont fournis par l'école et peuvent être achetés ou loués. (Le prix de la location est de \$1.00 par an.)

Les élèves doivent faire annuellement un dépôt de \$2.00 comme garantie des dégradations et des objets perdus. Ce dépôt ne sera jamais rendu aux élèves quittant l'école dans le courant de l'année scolaire.

L'école fournit gratuitement les matériaux nécessaires aux travaux pratiques. Les élèves sont responsables de l'outillage personnel qui leur est remis ainsi que des détériorations

causées par leur faute aux machines. L'école n'est responsable en aucune façon des objets confisqués aux élèves ou leur appartenant.

Bourses.—Des bourses ou fractions de bourses peuvent être accordées aux élèves méritants de 2^e et 3^e année dont la situation de famille justifie le concours de l'administration.

Ces bourses sont accordées pour un an ; elles peuvent être supprimées par l'administration lorsque le travail ou la conduite des bénéficiaires laisse à désirer.

Les demandes de bourses doivent être déposées avant le 15 septembre.

Etant donnée la modicité de la rétribution scolaire de 1^{ère} année, il n'est pas accordé de bourse aux élèves nouveaux.

Matières enseignées	Heures par semaine		
	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année
Ateliers.....	15	20	24
Dessin industriel.....	6	7½	6
Construction.....	1½	1½	1½
Mécanique.....	1½	1½	1½
Géométrie.....	3	1½	1½
Arithmétique, Algèbre.....	3	3	3
Physique.....	1½	1½	
Chimie.....		1½	1½
Electricité.....			1½
Totaux.....	31½	38	40½

Pour tous renseignements s'adresser au principal.

MÉTHODOLOGIE

LA RÉDACTION A LA PETITE ÉCOLE

M.—Que représente cette image ?

E.—Elle représente une femme, un enfant et deux bêtes à cornes.

M.—Le nom femme ne dit pas qu'elle est parente de l'enfant, employez un nom qui fasse connaître la relation entre les deux personnes de l'image.

E.—C'est une mère et son enfant.

M.—Où se trouve l'enfant ?

E.—Dans les bras de sa mère.

M.—Où est-elle ?

E.—Elle est dehors.

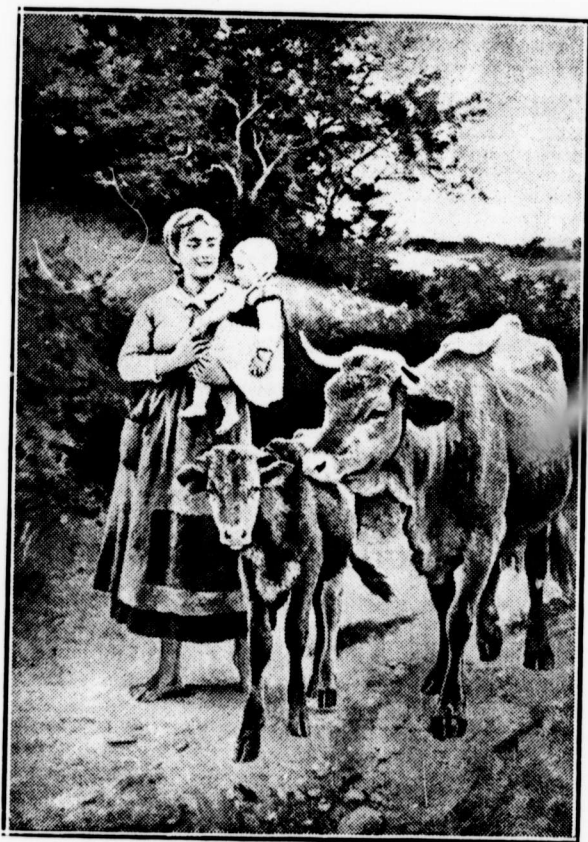
M.—Examinez l'image, Clément, et dites-nous bien où se passe la scène.

E.—La scène se passe à la campagne.

M.—Jules a dit que la mère était dehors ; il devrait préciser et nous faire connaître l'endroit ?

E.—C'est dans le verger.

M.—Qu'est-ce qui vous indique qu'il y a un verger ?



VIVE LA CAMPAGNE !

L
v
le
p
le
la
lui
pa
hu
à n
che
yeu
ruis
vou
sans
élève
men

E.—Il y a des pommiers.

M.—Comment reconnaissez-vous que ce sont des pommiers ?

E.—Je distingue cela par les pommes que j'y vois.

M.—Quelqu'un a dit que la scène se passe dans le verger ; est-ce bien vrai, Emile ?

E.—Elle se passe plutôt dans l'enclos de la vache.

M.—Comment voyez-vous cela ?

E.—Généralement on ne pacage pas les bêtes à cornes dans les vergers.

M.—Pourquoi ?

E.—Parce qu'elles cassent des branches et déchirent l'écorce avec leurs cornes.

M.—Ne mangent-elles pas aussi les rameaux et les feuilles ?

E.—Oui, M., elles en mangent souvent.

M.—Qu'est-ce qui vous indique encore que la scène ne se passe pas dans le verger ?

E.—C'est que la femme a passé le verger, puisqu'elle lui a tourné le dos pour se diriger vers le pacage de la vache.

M.—C'est bien observé. Paul peut-il nous dire ce que va faire la mère à cet endroit ?

E.—Elle va montrer la vache et la génisse à l'enfant.

M.—Pourquoi ?

E.—Je suppose qu'il pleurniche, et pour le consoler, sa mère lui montre les animaux.

M.—En examinant bien le visage de bébé, est-ce qu'on ne peut pas affirmer au lieu de supposer ?

E.—En effet, on peut affirmer qu'il est mécontent, de mauvaise humeur.

M.—Comment voyez-vous cela ?

E.—Il a la lèvre inférieure pendante, les yeux baissés : il s'obstine à ne pas regarder les bonnes bêtes, en dépit des efforts de sa mère qui cherche à l'égayer.

M.—Pourquoi dites-vous : les bonnes bêtes ?

E.—Elles ont l'air si doux : elles nous regardent avec de gros yeux sans malice.

M.—Que font ces deux bêtes ?

E.—Elles marchent ; elles semblent aller se désaltérer dans le ruisseau qui coule plus loin.

M.—Vous ne voyez pas de ruisseau, sur l'image ; pourquoi dites-vous : dans le ruisseau qui coule plus loin ?

E.—Il doit y en avoir un ; on ne met pas les bestiaux au pâturage sans eau.

M.—C'est bien vrai. Henri connaît les animaux : son père en élève chaque année ; il pourrait sans doute nous dire approximativement l'âge de la génisse ?

E.—C'est une génisse d'un an et quelques mois, à peu près ; elle peut avoir deux ans, c'est difficile à préciser.

M.—Croyez-vous que le pâturage est gras ?

E.—Oui, M., à en juger à l'aspect des animaux.

M.—Et la mère et l'enfant sont-ils en santé ?

E.—Ils jouissent d'une bonne santé.

M.—Par quoi voit-on que la mère ne craint pas la fraîcheur de la terre ?

E.—Par les souliers qui manquent à ses pieds.

M.—En quelle saison se passe cette scène ?

E.—C'est vers la fin de l'été.

M.—Pourquoi pas au commencement ?

E.—C'est plutôt à la fin, à cause de la grosseur des pommes.

M.—Que pouvez-vous dire de l'artiste qui a peint cette image ?

E.—Je puis dire qu'il a parfaitement réussi.

M.—En quoi a-t-il réussi ?

E.—Il a donné de l'expression aux visages des personnes ; les traits sont nets ; les vêtements sont représentés avec tous les détails.

M.—Quels détails voyez-vous ?

E.—Je vois la pièce tout nouvellement posée sur le bas de son tablier.

M.—Que dire de la façon dont les animaux sont peints ?

E.—Rien n'est oublié : tous les détails sont rendus avec exactitude ; il a su donner à la physionomie de ces deux bêtes une expression de confiance qui nous dit qu'elles sont sûres de trouver de l'eau tout près.

M.—A présent, vous comprendrez suffisamment l'image pour en faire une bonne description. Gardez-vous de suivre, dans le développement, l'ordre des questions que je vous ai posées. Ne conviendrait-il pas de commencer par une question que j'ai faite presqu'à la fin de notre conversation ?

E.—Par la saison, par exemple ?

M.—Oui, c'est cela. A chaque changement d'idée que faut-il faire ?

E.—Il faut faire un alinéa.

M.—C'est le moyen d'être clair. Faites la composition.

DÉVELOPPEMENT

Vive la campagne !

C'est par une belle journée de fin d'été à la campagne, Bébé est pleurnicheur, et la mère, pour le consoler, traverse le verger et se dirige vers l'enclos où pâture la vache avec sa génisse.

Ce qu'elle n'avait pu faire à l'aide des pommes, elle espérait bien l'accomplir à l'aspect des bonnes bêtes, auxquelles d'ordinaire les

enfants s'intéressent tant. Elle a beau rire et dodeliner bébé, montrer la vache et la génisse, il a la lèvre pendante, les yeux baissés : il est de mauvaise humeur. Mais la patience de la mère triomphera, aidée de l'air pur et de l'aspect riant de tout ce qui les entoure.

Les bonnes bêtes, indifférentes à cette scène, s'en vont doucement et confiantes vers la source qui les désaltérera bientôt.

Comme l'artiste sait faire parler les personnages ! Il nous les peint si vivants et si naturels, qu'on devine même ce qu'ils pensent.

N. TREMBLAY,
Professeur.

ANALYSE LITTÉRAIRE

LE LION ET LE MOUCHERON (LA FONTAINE)

Avant tout, cherchons l'idée, le fond.

Il s'agit d'un combat entre le lion et le moucheron, combat où celui-ci triomphe. On peut le diviser en trois parties : la déclaration de guerre par le moucheron, la lutte avec ses diverses péripéties et la victoire du moucheron.

Mais la fable ne se termine pas là. Le moucheron périt dans son triomphe, ce qui amène une double moralité.

Mais voyons le détail et la suite de l'idée.

La déclaration de guerre est provoquée par une insulte du lion. Le moucheron riposte et tombe sans plus tarder sur son ennemi.

La Fontaine peint alors le combat comme il ferait de deux héros d'Homère. On peut y discerner quatre phases : l'attaque, puis son effet, qui est une colère terrible du lion, se traduisant en rugissements qui portent l'épouvante aux environs. Le moucheron n'en fait ni plus ni moins et pique comme de plus belle : c'est le plein de la bataille et la phase décisive. Le lion n'a pour se défendre que de rugir, de se battre les flancs et de se déchirer jusqu'à l'épuisement : phase dernière.

L'insecte part alors en chantant victoire et va donner sotttement dans une toile d'araignée, où il demeure pris.

Morales : craignons parfois un petit ennemi, lequel d'ailleurs, s'il réussit à nous vaincre, périt pour un rien.

Cette fable n'a que cinq vers de discours direct. Elle est presque toute en récit et en peinture. Mais celle-ci est tellement vive qu'elle vaut un drame. Le poète joue tour à tour les deux acteurs, et l'on assiste à la scène. En quelques mots, les sentiments les plus extrêmes sont exprimés avec naturel : La Fontaine incarne ses personnages. On a comme conscience du mépris d'abord, de la rage ensuite, du lion, puis

de la belle *audace*, et finalement du *rire moqueur* et vainqueur, du mou-
cheron.

La Fontaine aime à mettre aux prises le faible avec le fort et à
donner le dessus à celui-là. Rapprochez *Le Chêne et le Roseau*.

Sa morale, ici comme ailleurs, se borne à *constater* plutôt qu'à
enseigner.

Le *style* de cette fable étincelle de beautés de tout genre : l'imagi-
nation du poète s'y donne carrière ; sa langue pittoresque ne tarit
pas d'idiotismes savoureux. Et tout cela se fonde dans l'intérêt et la
brièveté d'un récit achevé.

Octobre 1918.

ABBÉ N. DEGAGNÉ.

LEÇON D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

In the first picture where is the woman ? She is nearer to the
right than to the left.

Is the woman in a house ? on a road ? in a garden ? in a boat ?
in church ? in a field ! in a word where is she ? She appears to be in a
field.

What is she doing ? I suppose she is crossing the field. Is she
out visiting, do you think ? No, I don't think she is out visiting ;
the truth is that I am pretty sure she is not out visiting.

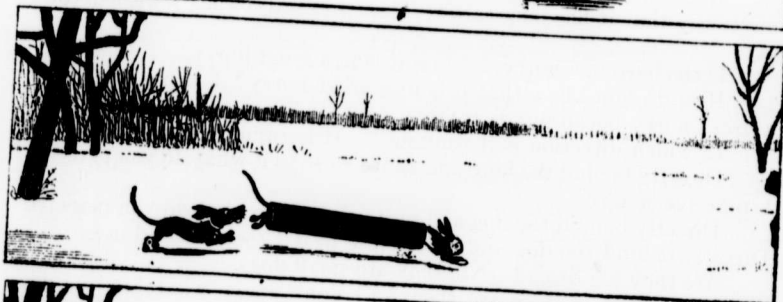
What makes you so sure that the lady is not out on her way to pay
a ceremonious visit to the wife of some high-placed dignitary ? One look
at the good woman convinces me that there is no thought of ceremony
in her brain at the present moment.

Can you see into her brain ? No, I cannot see into her brain.

If you can't see into her brain, how can you say that, "one look at
the good woman convinces you that there is no thought of ceremony in
her brain at the present moment." ?

Don't you know, sir, that one may often judge of what is in the
brain, or mind, of another by his appearance, his language, his actions,
etc ? Yes, I know that one may often judge of what is in the brain,
or mind of another by his appearance, his language, his actions, but
tell me what is there in the appearance or actions of the lady in the
picture to prevent you from believing that she is on her way to pres-
ent her respects to Her Grace the Duchess of Devonshire ?

On her right arm she has a large basket ; under her right arm,
supported partly by the basket and partly by her hand is a length of
stovepipe, under her left arm is another length of stovepipe terminated
at one end by an elbow ; it is evident to me that a lady, who is in her
right mind, does not go visiting with a basket on one arm and a length



of stovepipe under each arm. Remember, I don't say that you are wrong, but in spite of all that you have said I maintain that it is quite possible that the good woman may be out visiting. I see you shake your head! You don't think so? No, sir, I am positively certain that you are not right.

The woman may be a good charitable soul, who is on a visit of mercy to some poor suffering person, to whom she is carrying provisions and two lengths of stovepipe; she is simply a good samaritan out visiting the poor. Perhaps you are right, sir. Of course, I am right. No, sir, not of course, but there is a possibility of your being right.

In what direction is the woman walking? She is walking towards the right.

Behind the woman and not far from her what do you see? Behind the woman and not far from her, I see an animal.

There are many kinds, sorts, and species of animals, now, what kind of animal do you see? It is a four-footed animal?

Your answer is not satisfactory; by what name is the four-footed animal that you see, known? I don't know by what name it is known. Well, it is a hare.

What is there remarkable about the hare? I suppose you wish me to say that it has long ears? That is exactly what I wished you to say.

Is the hare in a hurry? Yes, it is in a great hurry.

How do you know that it is in a great hurry? I know that it is in a great hurry because it is running as if its life depended on its speed.

In which direction is it running? It is running after the woman.

Directly behind the hare and quite close to it what do you perceive? I perceive a dog.

Directly behind the dog and quite close to it what do you perceive?

Directly behind the dog and quite close to it I see a second dog.

Are they big dogs? No, they are small dogs.

What kind of dogs are they? I don't know what kind of dogs they are. They are terriers. What is the French name for a terrier, sir? The French name for terrier is *basset*.

What are the terriers doing? They are running.

In what direction are they running? They are running after the hare.

Is it a race? Yes, sir, it is a race for life.

Whose life is in danger? The hare's life is in danger; the dogs want to catch it; if they do it's all up with the hare.

What do you mean by saying that it's all up with the hare? I mean that it will be done for.

What is the meaning of "it will be done for?" I mean that the dogs will kill it.

Why did you not say so at once ? I did say it, sir, but in a different way ; there are many ways of saying the same thing as you are aware, sir, and besides you told us to vary our language and to use figures when they come naturally.

Why do the dogs want to kill the hare ? The answer to that question, sir, is beyond my ken.

"Ken", what do you understand by ken ? Ken, sir, is short for knowledge.

Is short, what do you mean by is short ? "Is short" means is a short way of saying *knowledge*, or is an abbreviation of the word *knowledge*.

So it is beyond your ken why the dogs want to kill the hare ?

Yes, sir, it is beyond my ken and beyond the ken of everyone else.

Do you believe what you have just said ? Please sir, believe is not the word, I'm convinced of it.

Why, the dogs want to kill the hare in order to eat it, don't they ? No, sir, they are well fed dogs, they are not hungry, and even if they were they would not eat the hare, they would not even bite it ; it is useless, sir, you can't explain why a fat, well fed dog will kill a rat. Why, my young friend it's instinct, is it not ? If you please, sir, instinct is a word, not an explanation. Well, since *instinct* is a word, what does it mean ? I don't know what it means.

Look in your dictionary and find out. Do you know what the funny man said about the dictionary, sir ? No, I don't, what was it ?

It was very smart, sir, he said, a dictionary ! a dictionary ! Why a dictionary is a book which tells you what everything is by telling you that it is something else."

Now, for the word *instinct* : "an impulse to a particular kind of action which the being needs to perform as an individual but which it could not possibly learn to perform before it needs to act ; as a general term, it includes all original impulses and that apparent knowledge and skill which animals have without experience."

Do you understand it ? Not very much ; as I understand it : *instinct* is an impulse, an unreasoned desire to do a certain thing : thus to say that the dogs are running after the hare because of an impulse, an unreasoned desire ; that the well fed dog kills the rat because of an impulse, and unreasoned desire to kill is not an explanation. Why is it not an explanation ? To say that the dogs are running because of an impulse, of an unreasoned desire is no explanation, because no reason is given either for the impulse or the unreasoned desire.

The matter with you, my young friend, is that you want to know the why of the why, is that not the case ? I want more than you say, sir, I want the why of the why of the why, of the why, right down to the bottom.

You want too much, there are certain things that you'll have to accept without a why.

Are the dogs running very fast? Yes, they are running very fast.

Have they been running long? Yes, they have been running for some time.

How do you know that they have been running for some time? I know that because they are tired.

What tells you that they are tired? I know they are tired because their tongues are hanging out.

Around their necks what have they? They have collars round their necks.

What kind of collars have they on? They have on dog-collars.

Do you think, will they catch the hare? They will certainly catch the hare unless it escapes.

What season is it? I think it is early winter.

What makes you suppose that it is early winter? I suppose it is early winter because, though the trees have lost their leaves, there does not appear to be much snow on the ground.

In the second picture is the woman travelling at the same gait? Gait, sir, I don't understand the word *gait*.

Gait means pace, rate, speed; the word *gaiters*, a kind of boots, comes from the word, or vice-versa, I don't know which, as the word *gaiter* comes from the French *guêtre*.

Is the lady travelling at the same gait? No, sir, she is not.

What is she now doing? She is doing what the soldiers call stepping out.

Is her progress as dignified as in the first picture? No, sir, it is not at all so dignified; in a word she has lost her dignity.

What has caused her to lose her dignity? She has been frightened.

What frightened her? I suppose she was walking peacefully on, unaware of the chase behind her, absolutely happy, thinking of nothing at all; when, suddenly she found the stovepipe under her right arm growing heavier, shaking as if alive, and finally being torn from her grasp; all these things were enough to frighten any lady.

What had happened to make the stovepipe so lively? The picture tells the story, sir; the hare, in a very tight place, closely pursued by its foes, perceived the open end of the stovepipe, at one bound dashed into it, bore it towards the ground, filled it with life and movement, and frightened the wits out of the good woman.

Where are the terriers in the second picture? They are in the same relative position as at first, one behind the other, but the hare has apparently gained on them.

Has the hare disappeared? Yes, it has disappeared all but its tail and hind-legs.

Has the stovepipe reached the ground? It has not reached the ground but it is not far from it.

In the third picture how much of the lady is still visible? In the third picture all that can be seen of the lady is a small part of her skirt; the end of the stovepipe which she had under her left arm is also visible.

Where is the hare in the third picture? It is coming out of, or emerging from, or making its exit from, or dashing out of the other end of the stovepipe.

How much of it is already out? About half of it is already out: its front paws, its head, its ears, and a part of its body.

How many dogs do you see in the third picture? In the third picture I see one of the dogs and the hind-legs and tail of the other,

How does it happen that of one of the terriers, you see only the tail and the hind-legs? The hare, to escape, dashed into the stovepipe, at one end and is now emerging from it at the other; the dog, which was closest to the hare, following its lead, is, in its turn, entering the stovepipe and has progressed so far that only its tail and hind-legs are still visible.

Where is the second terrier? It is close to the tail of the first. Is it running as fast as at first? No, it appears to have slowed up somewhat.

What does it appear ready to do? It seems ready to imitate the first terrier and to spring into the pipe.

Where is the hare in the fourth picture? It is making good its escape, in the right-hand lower corner.

Where are the terriers? They are carrying the stovepipe which they appear condemned to carry forevermore.

Explain how they are carrying it. The first terrier has emerged sufficiently to get its front paws on the ground, while of the second terrier all but the tail and the hind legs are lost in the pipe.

What does the pipe with a terrier at each end look like? It looks like a dog with a body of extraordinary length, a length so great that the supposed dog might be exhibited as a curiosity.

In the lower left-hand corner what is to be seen? In the lower left-hand corner, the hunter, the owner of the dogs, is to be seen.

From where is he coming? or He is coming from where? He is coming out of the woods.

Is he in a hurry? Yes, he is in a very great hurry.

How do you know that he is in a hurry? I know that he is in a hurry because he is running.

Is his tongue hanging out? No, sir, he is not a dog.

What does his face express? It expresses unbounded astonishment.

He is astonished at what? He is astonished at the extraordinary animal, which he now perceives for the first time.

In his hands what has he? In his hands he has a gun.

Facing the stovepipe terrier what do you see? Facing the stovepipe terrier I see a woman, an ox, and a goose.

What have you to say of the mouths of all three? They are wide open.

What do the faces of all three express? They express horror and astonishment.

What has so astonished them? The new animal; the like of which they had never before seen.

Describe the appearance of the ox's tail. It is almost straight up from his body, and the hairs at end are spread out like small branches of a tree.

On the woman's feet what has she? She has wooden shoes on her feet.

On her head there is what? There is a cap with strings on her head.

Describe the appearance of the strings. They are elevated and spread out like the hairs at the end of the ox's tail.

To the right of the woman and behind her what are there? To the right of the woman and behind her there are two geese running in terror from the monster.

J. AHERN.

HISTOIRE DU CANADA

MARIE ROLLET, ÉDUCATRICE (1)

(Résumé du discours prononcé par M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, le 3 septembre 1918. jour de l'inauguration du monument Hébert)

M. Magnan remercie d'abord le comité du monument Hébert de l'avoir invité à prendre part à la fête du jour, fête vraiment nationale et admirablement évocatrice des plus féconds enseignements au point de vue patriotique et religieux.

L'orateur dit ensuite : " L'idée d'associer le nom de Marie Rollet à celui de son courageux mari, Louis Hébert, est des plus heureuses. Aussi, je félicite les dames, les institutrices, et particulièrement Mlle Daveluy, qui a écrit de si jolies choses sur Marie Rollet dans la *Bonne Parole*, d'avoir songé à honorer la mémoire de cette épouse modèle, de cette mère incomparable, de cette éducatrice courageuse. Car Marie Rollet fut à la fois tout cela.

(1) Marie Rollet, épouse de Louis Hébert, premier défricheur canadien : arrivé à Québec en 1617.

“Epoque modèle, elle le fut par l'affection si profondément chrétienne dont elle entoura son vaillant mari, Louis Hébert, jusqu'à la tombe ; elle le fut encore par sa fidélité à toute épreuve envers ce courageux pionnier qui avait quitté Paris pour le rocher de Québec, alors couvert de forêts sauvages.

“Mère incomparable, elle le fut en se consacrant avec joie aux soins de ses enfants qu'elle sut élever d'une façon admirable, au dire de l'historien Sagard. Éducatrice courageuse, elle le fut aussi, non seulement en enseignant le catéchisme à ses enfants, et en leur apprenant à lire, à écrire et à compter, mais elle le fut particulièrement en se faisant catéchiste des petits sauvages, qu'elle réussissait à grouper chez elle, dans ce premier foyer français établi au Canada.”

Et ce soir, continue M. Magnan, c'est principalement de l'éducation dont nous devons parler.

“Combien il m'est agréable, dit-il, d'avoir à rappeler le souvenir de Marie Rollet, première institutrice au Canada, en présence de M. le Surintendant de l'Instruction publique, des inspecteurs d'écoles venus ici ce soir, et en présence aussi de plusieurs institutrices qui se sont honorées en venant ainsi rendre hommage à l'épouse de Louis Hébert, qui voulait ajouter à sa tâche de mère de famille celle d'éducatrice des enfants de la forêt, vivant encore dans les ténèbres du paganisme”.

Et ici l'orateur décrivit avec quelle bonté, quelle persévérance et aussi avec quel sens de la vraie pédagogie, Marie Rollet sut donner une belle éducation à ses enfants et instruire les petits sauvages des principales vérités du christianisme.

Et l'Inspecteur général termina en tirant une leçon de la vie si modeste, mais aussi si édifiante, si utile de Marie Rollet. “ Cette femme courageuse, dit-il, devait être exceptionnellement bien douée pour avoir su ordonner si parfaitement le foyer de Louis Hébert, que celui-ci ne regretta jamais la vie parisienne, pleine d'attraits, lui préférant la vie canadienne alors encore enveloppée des langes de la barbarie. Le cœur de Marie Rollet devait renfermer bien des trésors puisqu'il fut pour Louis Hébert un véritable rempart contre lequel vinrent se briser tous les assauts de l'isolement, du climat, de la fatigue et même les injustices des traiteurs qui voyaient d'un mauvais œil le défrichement de la forêt. Marie Rollet nous enseigne que le vrai bonheur se trouve au foyer familial ; que le premier devoir d'une mère, c'est d'être auprès de ses enfants, de se faire leur éducatrice, que le suprême devoir d'une épouse est de partager la vie de son mari dans le sacrifice comme dans la joie, d'être sa joie, sa consolation, son réconfort.

“ Plus que jamais, aujourd'hui, les femmes canadiennes-françaises doivent s'inspirer de la vie de Marie Rollet afin d'imiter ses qualités d'épouse, de mère et d'éducatrice.”

LES CHEMINS DE FER DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

UNE LEÇON DE GÉOGRAPHIE PRATIQUE

(Suite et fin) (1)

CHEMIN DE FER DE COLONISATION DE MONTFORT	
(Exploité par le Canadien Northern)	
De la jonction avec le chemin de fer Montréal et Occidental, à St-Sauveur, jusqu'à Arundel, comté d'Argenteuil.....	32.27
CHEMIN DE FER DE LOTBINIÈRE ET MÉGANTIC	
De Lyster à St-Jean-Deschaillons.....	30.00
CHEMIN DE FER DE JONCTION ET DES CARRIÈRES, DE PHILIPSBURG	
De la jonction avec le Vermont Central, à Stanbridge, jusqu'à Philipsburg.....	5.87
CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE COMPAGNIE D'ARDOISE DE "NEW-ROCKLAND"	
De la jonction avec le Grand-Tronc, jusqu'aux carrières de New-Rockland.....	4.12
CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU	
(Maintenant Ottawa Northern and Western—exploité par le Pacifique Canadien)	
Depuis Hull jusqu'au village de Maniwaki.....	80.10
CHEMIN DE FER "MONTRÉAL ET OCCIDENTAL"	
(Exploité par le Pacifique Canadien)	
Depuis St-Jérôme jusqu'à la Chute aux Iroquois.....	70.00
CHEMIN DE FER "LE GRAND-NORD"	
(Maintenant le Canadien Northern)	
De la jonction avec les Basses-Laurentides, à St-Tite, jusqu'à la rivière Ottawa, vis-à-vis Hawkesbury.....	129.16
De Montréal à Joliette.....	36.00
Embranchement de l'Épiphanie à Rawdon.....	18.30
De la jonction Garneau jusqu'à Québec.....	77.40
De St-Jérôme à St-Sauveur, dans le comté de Terrebonne.....	15.20
Embranchement du Pont de Québec.....	5.16
	281.22
CHEMIN DE FER DE JONCTION DE NAPIERVILLE	
De la ligne de frontière à Rouse's Point, N.-Y., jusqu'à St- Constant.....	27.16
CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE D'OTTAWA	
De Lachute à St-André.....	6.74
CHEMIN DE FER DE LA JONCTION DE PONTIAC AU PACIFIQUE	
(Maintenant Ottawa, Northern and Western.—Exploité par le Pacifique Canadien)	
Depuis Aylmer jusqu'à Waltham.....	71.00
De Aylmer à Hull.....	8.50
	79.50

(1) Voir l'Enseignement Primaire de septembre 1918.

CHEMIN DE FER DES BASSES LAURENTIDES

(Maintenant exploité par le "Canadian Northern")

Du point de jonction avec le chemin de fer des Piles, à la station de St-Tite, à 3 milles au sud du terminus du chemin des Piles à aller jusqu'à la station de la Rivière-à-Pierre sur la ligne de Québec et du Lac St-Jean..... 38.04

CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS

(Maintenant partie de l'Atlantique et Lac Supérieur)

De la jonction avec l'Intercolonial, à Matapédia, jusqu'à Paspébiac..... 100.00

CHEMIN DE FER "QUÉBEC, MONTRÉAL & SOUTHERN"

De Pierreville à Ste-Philomène..... 48.33

CHEMIN DE FER "QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX"

(Maintenant "Quebec Railway, Light & Power, mû par la vapeur et l'électricité)

De Québec au Cap Tourmente, à St-Joachim..... 30.00

Chemin de fer "The North Shore Power & Navigation"..... 9.00

CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU LAC TÉMISCAMINGUE

(Exploité par le Pacifique Canadien)

De Mattawa au Lac Kippewa..... 45.88

CHEMIN DE FER DU CAP-DE-LA-MADELEINE

(Exploité par le Pacifique Canadien)

De la jonction avec le Pacifique à la jonction des Piles, jusqu'au village du Cap-de-la-Madeleine et à l'Île de la Potterie..... 4.91

CHEMIN DE FER DE LA COLONISATION DU NORD

(Exploité par le Pacifique Canadien)

De Labelle au Rapide-de-l'Original (Mont-Laurier)..... 58.00

CHEMIN DE FER DE LA RIVE SUD

(Exploité par le "Québec, Montreal & Southern")

De St-Lambert à Pierreville..... 61.50

CHEMIN DE FER CARILLON ET GRENVILLE

De Carillon à Grenville..... 12.75

CHEMIN DE FER DE JONCTION DE BEAUHARNOIS

(Exploité par la Cie du chemin de fer le Grand-Tronc)

Ste-Martine à Valleyfield..... 19.13

CHEMIN DE FER VALLÉE EST DU RICHELIEU

(Exploité par le "Quebec, Montreal & Southern")

D'Iberville à la jonction de Noyau..... 22.16

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CHEMIN DE FER "QUÉBEC ET SAGUENAY"	
Du quai de la Malbaie aux Chutes Nairn.....	7.35
CHEMIN DE FER MATANE ET GASPÉ	
(Maintenant Canada & Gulf Terminal)	
De Ste-Flavie à Matane.....	35.80
CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES HA ! HA !	
De Jonquières à St-Alphonse.....	19.39
Embranchement de Laterrière.....	8.00
“ de Chicoutimi.....	4.00
	31.39
CHEMIN DE FER ATLANTIQUE, QUÉBEC ET OCCIDENTAL	
De Paspébiac à l'Anse-au-Bassin de Gaspé.....	102.00
CHEMIN DE FER "THE ST. MAURICE VALLEY"	
(Exploité par le Pacifique Canadien)	
De Trois-Rivières à Grand'Mère.....	27.96
CHEMINS DE FER MUS PAR L'ÉLECTRICITÉ (1)	
Châteauguay et Nord (maintenant Montreal Terminal).....	12.00
Montreal Terminal.....	6.34
Comté de Lévis.....	10.25
Montreal Park & Island.....	37.99
Montreal Street.....	124.42
Quebec Railway, Light & Power (div. de la Citadelle).....	17.22
“ “ “ “ (div. Q. M. & Charlevoix, mû par la vapeur et l'électricité, 30 milles).....	14.50
Hull Electric.....	7.00
Sherbrooke Street.....	229.72
Formant dans toute la province un total de voies ferrées, cons- truites ou en exploitation, ou prêtes à être livrées à l'explo- itation, à venir au 30 juin 1916.....	4,383.86
Sur ce total 4,383.86 milles, il a été construit, depuis le 1er juillet 1867, date de l'établissement de la Confédération..	3,808.61
Et avant le 1er juillet 1867.....	575.25
En tout.....	4,383.86

LOUIS-A. VALLÉE,

Ingénieur et Directeur des chemins de fer.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL.

Bureau des chemins de fer.

Québec, 30 juin 1916.

(1) A cette liste, il faut ajouter Trois Rivières qui ne possédait pas de tramways en 1916.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

La Cour Supérieure, à Montréal, rendait en ces dernières années la triple décision suivante :

1.—Toute corporation scolaire qui s'annexe à une autre corporation scolaire en lui cédant son actif et son passif cesse d'exister. . . .

2.—Si une corporation scolaire ainsi annexée est poursuivie pour dette, l'action doit être renvoyée sans frais sur exception à la forme.

3.—Le nom corporatif sous lequel une corporation scolaire peut être poursuivie est : "Les Commissaires d'école pour la municipalité de dans le comté de"
Cette décision a été rendue dans la cause de Latour et Dupuis, incorporés, *vs.* la Municipalité de la ville Émard et al.

Un acte de la Législature provinciale annexant la Corporation scolaire de la ville Émard à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal venait d'entrer en vigueur, quand les demandeurs, Latour et Dupuis, incorporés, réclamèrent, en Cour Supérieure, de la Corporation scolaire de la ville Émard, la somme de \$773.71 due sur billet.

La défenderesse produisit en cour une exception à la forme alléguant que, par la loi 4 Georges V, chapitre 29, de la Législature de Québec, la Corporation scolaire de la Ville Émard, ayant été annexée à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, avait cessé d'exister et ne pouvait, par conséquent, être poursuivie.

A cette prétention les demandeurs répondirent que la Corporation scolaire de la ville Émard existait encore, puisqu'elle se défendait en justice. Car, on sait que, d'après l'article 78 du Code de Procédure civile, pour ester en justice, il faut exister d'abord et avoir le libre exercice de ses droits.

Expliquons en quelques mots ce jugement.

1.—Explication de la première décision : La lecture du jugement au complet nous apprend que la Corporation scolaire de la ville Émard n'est pas dissoute seulement par la loi qui l'annexe à une autre, mais aussi en vertu du paragraphe 2 de l'article 368 du Code Civil, qui s'lit comme suit : "Les corporations deviennent éteintes par l'expiration du terme ou l'accomplissement de l'*objet* pour lesquels elles ont été formées, ou par l'avènement de la condition apposée à leur création." En effet, quand la corporation scolaire de la ville Émard a été annexée à celle de Montréal, et quand celle-ci s'est chargée du passif et s'est saisie de l'actif de celle-là, quel *objet* reste-il à la corporation scolaire de la ville Émard pour justifier son existence ? Aucun, assurément. Elle se trouve donc éteinte.

La réponse suivante des demandeurs : "La municipalité scolaire de la ville Émard existe, puisqu'elle se défend" ne peut pas être maintenue. Il faut distinguer entre l'existence matérielle d'un corps et son existence légale ou juridique : légalement, ce n'était pas la Corporation scolaire de la ville Émard qui se défendait, mais ses représentants, ou mieux, ses "ayant cause".

2.—Explication de la seconde décision : Une exception à la forme, c'est une procédure préliminaire à laquelle recourt le défendeur, dans un certain nombre de cas où l'action, telle qu'intentée, ne peut pas être prise en considération, quant au fond, par le tribunal.

Dans le cas qui nous occupe, si les demandeurs avaient réclamé de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal le paiement du billet en question, ils l'auraient obtenu sûrement, car celle-ci, depuis l'annexion, est la débitrice déléguée de la corporation éteinte ; mais, comme les demandeurs se sont adressés à la corporation scolaire de la ville Émard, qui n'existait plus, ils ont été déboutés de leur action.

3.—Explication de la troisième décision : Dans le langage courant, on confond sans beaucoup d'inconvénients les mots "corporation scolaire" et "municipalité scolaire". On commet ainsi une grave erreur, car la municipalité est un territoire et la corporation est une personne juridique et morale. Cette erreur, qui a été commise en Cour par les demandeurs, aurait suffi, à elle seule, pour justifier le renvoi de leur action.

Il ne serait pas inopportun de faire un peu de propagande en faveur de la précision des termes non seulement devant les tribunaux, mais dans toutes les délibérations publiques comme dans nos conversations ordinaires. Qu'il s'agisse de questions scolaires ou municipales, employons toujours le mot "municipalité" pour indiquer un territoire ; quant aux mots "corporation scolaire" et "corporation municipale", usons en chaque fois que nous voudrions désigner la personne juridique qui veille aux intérêts scolaires ou municipaux, selon le cas, dans une municipalité.

N. B.—On peut employer équivalement les mots "corporation scolaire" et "commission scolaire".

EUGENE L'HEUREUX, avocat,
Québec.

DOCUMENTS SCOLAIRES

LE CERCLE PÉDAGOGIQUE ROY

LA PENSÉE D'OU IL EST NÉ, LE TRAVAIL DE SES FONDATEURS

Nous avons cru, après quatre ans d'existence, pendant lesquels le Cercle Roy a donné des preuves de son utilité, de sa nécessité même, par une augmentation et un développement sensible du goût de l'étude chez une bonne partie des instituteurs, ceux qui fréquentent le cercle, par la production de travaux importants que nous n'aurions jamais eus s'il n'eût existé, que le temps était venu de faire connaître aussi succinctement que précisément la pensée d'où il est né et le travail de ses fondateurs.

LA PENSÉE D'OU IL EST NÉ

Nous sommes en janvier 1914. Tous les professeurs, sous le gouvernement de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, suivent un cours de culture physique, sous la direction du sergent Chaballe au gymnase de l'Ecole Normale Jacques-Carrier. C'est donc un rendez-vous pour tous les instituteurs et en même temps une occasion, exceptionnelle pour tous les vrais amis de se grouper ensemble, d'échanger leurs idées et d'émettre leurs opinions.

Assis sur un vieux banc de bois placé dans un coin de la salle du gymnase, trois professeurs reconnus pour leur estime mutuelle, leur largeur d'idées, leur goût de l'étude, leur esprit d'initiative, causent paisiblement. Chaque soir d'exercice nous les retrouvons toujours pendant les temps libres, au même endroit. Leur conversation, tantôt badine, tantôt grave, roule sur la position sociale et pécuniaire des instituteurs, position humiliante et misérable, leur manque de goût de l'étude, leur défaut de culture intellectuelle, leur absence d'initiative pour une bonne majorité, la pénurie de leurs travaux pédagogiques, leur incapacité d'improvisation, leur inaptitude à la réplique et enfin sur la presque nullité des conférences de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Carrier. Et la conversation va ainsi son train de jour en jour, avec des répétitions et souventes fois des conclusions peu flatteuses, jusqu'enfin, un bon soir, nous sommes alors à la mi-janvier, l'un d'eux, comme inspiré par tout ce qui avait été dit auparavant, interrompant soudain la conversation, s'écria à voix basse : "Fondons un cercle d'études" ! Et ses deux compagnons, après quelques instants de réflexion, de répondre : "L'idée est excellente ; fondons un cercle d'études !"

Ainsi fut conçue la fondation du Cercle Roy. Son inspiration procède donc des besoins de la profession et des nécessités de l'époque.

Mais fonder un cercle d'études parmi les instituteurs, c'est tout un problème; c'est se heurter à une foule de préjugés, s'attaquer directement à une apathie presque générale, créer un conflit entre deux courants d'opinion différente, troubler une quiétude parfaite, je dirai même un quiétisme, exciter davantage le goût de l'étude, demander de nouveaux sacrifices. C'est encore se poser ces autres questions troublantes et pas du tout rassurantes : obtiendra-t-on l'autorisation des autorités? Les instituteurs approuveront-ils ou rejeteront-ils le projet? Combien d'adhésions recueillerons-nous? Quelle opposition rencontrerons-nous? Comment procéder pour mener à bonne fin le projet? Ce n'est donc pas, comme on serait porté à le croire, bien souriant, une réalisation facile à obtenir, un fait déjà accompli. L'avenir se montre plutôt incertain et les chances de succès apparaissent bien maigres. Malgré cette perspective sombre, les fondateurs demeurent fermes dans leur résolution; rien ne peut ébranler leur courage, car semblables à un aigle qui dans son vol majestueux, plane sur une verdoyante campagne et en voit tous les accidents, nos fondateurs, dans un coup d'œil d'ensemble et pénétrant l'avenir, avaient entrevu toutes les difficultés à surmonter.

Malheureusement l'heure de l'exercice est écoulée et celle du départ, ce soir là, les surprend tous trois plongés dans de profondes réflexions. Avant de se séparer cependant, ils conviennent de se rencontrer chez l'un d'eux le prochain dimanche et s'invitent, en attendant, à rechercher entre autres avantages, comme base d'organisation, ceux qui écarteront tout à la fois le plus d'obstacles et profiteront le plus abondamment à tous les professeurs.

Le dimanche arrive; à l'heure fixée nos fondateurs sont à l'œuvre. Leur première décision est d'avoir une entrevue avec M. J.-N. Perrault, Directeur général, pour lui exposer leur projet et lui demander son autorisation. Ils se présentent donc chez M. J.-N. Perrault qui leur accorde à la fois et une réception des plus bienveillantes et une entrevue très encourageante et son autorisation la plus cordiale comme la plus pressée. Pas n'est besoin de dire combien nos trois instituteurs sont heureux et avec quelle chaleur ils remercient M. le Directeur général. C'est un succès qui leur en fait présager d'autres. Car l'approbation de M. J.-N. Perrault est appelée à créer une très forte impression sur le personnel enseignant et à exercer sur lui une grande influence. C'est aussi une lueur d'espérance qui apparaît au ciel sombre de nos fondateurs.

Revenus au quartier, après avoir échangé entre eux certaines réflexions que leur ont inspirées les bons conseils de M. J.-N. Perreault, couché par écrit dans un registre spécial d'autres conclusions personnelles auxquelles ils en étaient arrivés après étude approfondie du projet et dont le texte, quand le moment de l'élaboration de la constitution serait venu, leur servirait de matière, ils décident d'avoir une entrevue avec le père jésuite Bellavance, fondateur de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne.

Pourquoi cette entrevue avec le Père Bellavance? parce qu'il est nécessaire, pour assurer la réussite du projet, que les fondateurs se pourvoient de tous les renseignements les plus propres à leur donner une direction sage, qui leur fasse éviter tous les errements ainsi que tout ce qui peut, dans l'organisation du cercle, prêter à la critique ou favoriser leurs adversaires. On ne pouvait en la circonstance, à cause de son expérience et de la haute compétence que lui avait acquise la fondation de tous les cercles de l'A. C. J. C. d'alors, s'adresser à un meilleur conseiller. C'était politique on ne peut plus sage. Quand pourront-ils conférer avec lui? C'est ce qu'il leur faut savoir. Et comment le savoir? Ce sera relativement facile, car l'un des fondateurs connaît bien le Père. Il se charge donc de l'aborder dans le cours de la semaine et de lui demander une audience. Et sur ce, il se fait déjà tard, nos fondateurs ajournent la continuation du travail au dimanche suivant, bien entendu qu'à la même heure ils seraient de nouveau à l'œuvre. Tout marche bien, c'est de plus en plus encourageant. Le dimanche arrive, dans l'après-midi, nos professeurs sont les hôtes du bon père Bellavance qui les reçoit avec le plus grand plaisir. Pendant trois heures, ils traitent ensemble de la question tant au point de vue objet qu'organisation et discutent sur les

moyens à prendre pour éviter ou atténuer certains obstacles, résoudre les difficultés qui entravent la marche progressive du projet et auxquelles donne naissance toute fondation de cercle, quelle qu'en soit la nature. Ce furent trois heures qui parurent courtes et pendant lesquelles ils recueillirent un grand nombre de bons conseils, d'indications précieuses qui les aideront puissamment dans la poursuite de leur entreprise et dans l'élaboration de la constitution qu'ils désirent donner au cercle.

Il est six heures, il est temps de se retirer, mais avant de le faire, ils expriment toute leur reconnaissance au père Bellavance et le remercient cordialement. Toute la semaine durant, chacun approfondit de son mieux ce qui leur avait été dit ou suggéré pendant l'entrevue. La semaine est tôt passée. Le dimanche, à l'heure déterminée et toujours au même quartier, nos trois instituteurs sont de nouveau au travail. Mais cette fois ce sera la dernière, ce sera pour terminer le travail auquel ils se sont livrés depuis plus de deux mois. Plus de démarches à faire, plus de renseignements à recevoir, plus d'informations à prendre ; ils ont en leur possession tout ce dont ils ont besoin.

Ce n'est pas un travail facile qu'ils entreprennent. Trouver dans ce pêle-mêle de conseils, d'indications, de renseignements, de moyens, ce qui convient le mieux à l'organisation du cercle et en assure le meilleur fonctionnement est une tâche ardue.

Deux fois, trois fois même par semaine, nos trois instituteurs s'assemblent au même endroit et là, loin du bruit, ignorés, pénétrés de leur sujet, secrètement ils travaillent dans l'intérêt de tous les professeurs en élaborant, rédigeant une constitution qui créera un cercle d'études où tous les instituteurs pourront venir se renseigner, rafraîchir leur mémoire, cultiver en particulier une science et continuer le plein développement de toutes leurs facultés.

Enfin le travail est parachevé ; cela dure depuis trois mois ; disons-le, trois mois qui parurent très courts à nos fondateurs, parce que bien employés. Mais ce travail, cet important travail a besoin d'une dernière approbation, d'une approbation indispensable au succès de l'œuvre, d'une approbation qui confonde à tout jamais les sceptiques et les pessimistes qui malheureusement se rencontrent et se comptent assez nombreux parmi les instituteurs. Et nos trois fondateurs le savent si bien, en comprennent tellement l'importance et la nécessité, qu'avant de lancer la nouvelle au milieu de leurs camarades, de faire appel à leur bonne volonté, ils s'enquîèrent auprès de l'archevêché des heures d'audience, s'y présentent sur le champ et en obtiennent une de Mgr E. Roy, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Il les reçoit avec toute l'amabilité et la courtoisie d'un bon supérieur. Sans tâtonnements, sans hésitation et en quelques mots seulement, ils lui apprennent leur projet, lui font part de l'approbation et des encouragements que M. J.-N. Perrault leur a donnés, l'informent des sages indications et des bons conseils qu'ils ont reçus du père jésuite Bellavance et, par une lecture attentive de chaque clause, portent à sa connaissance la constitution qui doit régir le cercle dont ils viennent de lui annoncer la fondation. Mgr E. Roy se montre enchanté de l'idée, prodigue à nos fondateurs ses meilleurs souhaits de réussite et les félicite chaleureusement de leur travail et de leur initiative.

Le projet avait franchi sa première étape, celle qui leur avait coûté le plus de travail, mais aussi celle qui leur apportait la plus douce récompense : l'approbation, l'encouragement réconfortant de leurs supérieurs. Restait la deuxième, la plus dangereuse, la plus à craindre, parce que d'elle dépend la vie ou la mort du cercle. Si les professeurs approuvent le projet, c'est la réalisation de leur plus ardent désir, c'est la joie, le bonheur, l'ivresse, c'est la vie, car pour eux, la vie, c'est l'activité, c'est le déploiement libre de toutes les facultés de l'âme ; s'ils le désapprouvent, au contraire, c'est l'anéantissement des joies caressantes d'un beau rêve, la ruine de toutes leurs plus belles espérances, c'est la douleur, le chagrin, l'inertie de toutes ces facultés, joyaux de sa toute-puissance, que Dieu a déposées en l'âme pour le glorifier.

Confiants cependant en l'avenir, puisqu'il leur a déjà souri et en l'opportunité de leur fondation qu'un grand nombre de leurs confrères devraient apprécier, ils n'hésitent pas un instant, il n'y a pas de temps à perdre, à lancer la nouvelle. Une lettre est adressée à tous les principaux et aux instituteurs de chaque école, leur annonçant qu'il y aurait une

assemblée de tous les professeurs à l'Académie du Plateau le huit mai, à huit heures du soir, qu'à cette assemblée trois instituteurs leur feront part d'un projet d'une grande importance.

Ce n'est pas sans inquiétudes qu'ils voient arriver le soir fixé. Répondra-t-on à leur invitation ou n'y répondra-t-on pas? Quelle sera l'attitude des instituteurs? Le résultat de cette assemblée que sera-t-il? favorable ou défavorable? Autant de questions que les fondateurs se posent et auxquelles il leur est impossible de répondre. Ce ne sont pas des heures bien douces à vivre, il faut, les avoir vécues pour en savoir quelque chose, et combien désireraient-ils les voir éloignées, bien éloignées? Qu'importe, il faut tenir jusqu'au bout; il faut avoir foi en ses conceptions, quelle qu'en soit la nouveauté, avoir le courage de ses opinions, la force et la volonté de les défendre.

Le soir déterminé, à l'heure fixée, cinquante instituteurs ont pris place dans la salle. C'est plus, beaucoup plus qu'il n'en faut pour confirmer nos instituteurs en l'opportunité de leur entreprise. A tour de rôle, les fondateurs exposent le projet en faisant valoir principalement les nombreux avantages qu'en pourront tirer tous et chacun des instituteurs. Chacun s'efforce également à en faire voir la nécessité par la puissance irrésistible qu'un fort groupement d'instituteurs produira, par l'influence heureuse qui s'en dégagera.

Ces discours terminés, l'un des fondateurs donne lecture de la constitution qu'ils ont élaborée. Il a cependant la bonne précaution d'informer les instituteurs que, dans l'intérêt du cercle et pour leur bien, on pourra modifier, amender ou faire disparaître même toutes les clauses qu'ils jugeront sujettes à objection.

Quatre ou cinq instituteurs, au nom de leurs confrères, adressent la parole et favorisent tous l'idée de la fondation d'un cercle d'études. On demande le vote, il est pris et le scrutin, à quelques exceptions près, est unanime à approuver la création du cercle. C'était un succès comme n'en espéraient point et n'en pouvaient espérer les fondateurs.

Mais il n'en devait pas être ainsi de la constitution; elle qui leur avait coûté tant d'études, de veilles et de démarches. Elle fut rejetée en presque totalité. C'était un rude coup, c'était très amer, en quelque sorte humiliant. Ont-ils eu raison d'avoir agi ainsi? nous ne le croyons pas, puisque depuis l'expérience a démontré que nombre de suppressions ou de modifications qu'on fit alors, seraient aujourd'hui non seulement bonnes mais nécessaires.

Mais passons outre. Et qu'importe l'humiliation quand l'on porte en son âme la certitude, l'assurance de la réalisation de ce qui nous tient le plus au cœur, quand l'on sait que la fondation du cercle est non seulement acceptée en principe, mais qu'elle est un fait accompli.

On procède sur le champ à l'élection d'un bureau exécutif. L'élection terminée, ce fut une affaire facile et tôt faite, puisque nous avions embarras du choix, il est proposé et approuvé qu'un comité soit nommé pour élaborer, rédiger la nouvelle constitution et en faire rapport le plus tôt possible. Le comité nommé à cet effet fut le bureau exécutif nouvellement organisé avec pouvoir de s'adjoindre d'autres instituteurs, s'il le jugeait nécessaire. M.M. A.-C. Miller et Y. Le Rouzès furent invités à en faire partie.

Ce comité tient des séances spéciales les 15, 21, 24, 29 mai et le 6 juin, pendant lesquelles il travaille arduement à la rédaction de la constitution dont il devait doter le cercle.

A sa séance du 6 il décide d'appeler une assemblée générale des professeurs pour le 12. A cette assemblée fut adoptée avec beaucoup d'enthousiasme la constitution qui avait été élaborée et que l'on avait étudiée clause par clause.

Ici se termine notre tâche. Nous avons dit véritablement la pensée d'où est né le cercle, raconté le travail de ses fondateurs. Nous nous sommes cependant jusqu'ici abstenus de dévoiler leurs noms. Nous croirions commettre un acte d'injustice à leur égard, nous rendre coupable d'un manque grave de reconnaissance envers eux et faire preuve d'un peu de jalousie si nous ne le faisons pas. Ce furent M.M. J.-A. Dupuis, de l'Académie du Plateau, A.-G. Lemerise et J.-D. Paquin, de l'Ecole Olier. Nous n'entreprendrons pas de faire leur éloge. Leur œuvre parle plus et mieux que n'en peut faire la plume la plus alerte comme la plus facile. Elle redira dans les âges lointains leurs noms, apportera une louange à leur esprit d'initiative et chantera bien fort leur amour de l'étude.

Montréal, septembre 1918.

UN MEMBRE.

DOCUMENTS OFFICIELS

ÉCOLES TECHNIQUES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL

QUESTIONS POSÉES AUX EXAMENS D'ADMISSION

NARRATION.—Décrivez, en quelques mots, les plaisirs que vous procure l'hiver.

DESSIN.—Dessiner d'après nature un tiroir : 10.— en perspective, en indiquant les dimensions. 20.— en projection orthogonale à l'aide de l'élévation du plan et d'une vue de côté. (Non obligatoire).

DICTÉE.—L'apprentissage d'un métier est une affaire sérieuse et présente de grandes difficultés pour les jeunes gens.

La première qualité à faire acquérir est l'attention et l'application au travail ; par l'attention, l'apprenti comme l'ouvrier évitent les accidents et du déchet dans le travail. Si les machines sont mal montées et réglées, elles gâchent des pièces d'usinage coûteux.

L'effet des erreurs dues au manque d'attention n'est pas toujours immédiat ou considérable. Un élève peut aller aux cours sans avoir étudié sa leçon et néanmoins être capable de répondre aux questions du professeur. Lorsque, dans un atelier, un ouvrier fait une erreur, la machine ne l'excuse jamais.

S'il se met à la portée d'un organe en mouvement il peut recevoir des blessures très graves.

ARITHMÉTIQUE.—1ère Question. Diviser 854.2 par 0.35 et faire la preuve de la division.

2ème Question.—Diviser 4 5/9 par 12 3/10.

3ème Question.—Convertir en fractions décimales les fractions ordinaires $\frac{3}{8}$ et $\frac{6}{7}$.

4ème Question.—Combien de fois 3 pieds 7 pouces $\frac{2}{8}$ sont-ils contenus dans 14 verges $\frac{5}{12}$?

5ème Question.—Trouver le p. p. c. m. et le p. g. c. d. de 30 & 700.

6ème Question.—Combien y-a-t-il de gallons d'eau dans un réservoir cylindrique de 32 pieds de hauteur et de 30 pieds de diamètre ? Quel est en livres le poids de cette eau ? (Honneur).

HISTOIRE.—1ère Question.—En quelle année fut fondée Québec et par qui ?

2ème Question.—En quelle année eut lieu la confédération des Provinces du Canada et quelles étaient ces Provinces ?

3ème Question.—De quelle époque date la domination anglaise ?

4ème Question.—Comment est composée la législature de la Province de Québec ?

5ème Question.—Citez les noms des Lieutenants-Gouverneurs et des Premiers Ministres actuels (a) du Gouvernement fédéral (b) du Gouvernement provincial de Québec.

GÉOGRAPHIE.—Sur la carte d'Europe dessinée au verso, indiquez très lisiblement les noms des principaux Etats, de leurs Capitales, de certaines grandes villes, fleuves, montagnes, des mers ou océans (1).

AVIS AUX INSTITUTRICES

COURS NORMAL D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

EDIFICE DE L'ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTRÉAL, 70, RUE SHERBROOKE OUEST

L'Administration des Ecoles Ménagères Provinciales informe les Institutrices possédant le diplôme modèle, qu'elle dispose encore de quelques places dans le Cours Normal d'Enseignement Ménager organisé à leur intention.

(1) Nous ne donnons pas ici cette carte : c'est une carte muette de l'Europe entière.

Les Demoiselles qui désireraient suivre ce cours cette année, sont priées d'adresser immédiatement leur demande à Mlle Jeanne Anctil, Directrice de l'École, qui leur fera parvenir sans retard, les renseignements nécessaires.

Pour plus amples détails, voir *l'Enseignement Primaire* du mois d'avril 1918, page 460.

LA DIRECTRICE,
JEANNE ANCTIL.

Montréal, 5 septembre 1918.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

QUESTIONS ET RÉPONSES DES EXAMENS DE DESSIN (27 juin 1918)

Brevet d'école élémentaire

DESSIN—1 heure

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'ENCRE, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du MÊME COTÉ de la feuille : celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Chacun de ces dessins mesurera, AU MOINS, 4 pouces de plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à MAIN LIBRE, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle.—Esquissez la façade d'une maisonnette.

2e rectangle.—Représentez, comme vous le voyez de votre place, (*non autrement*), le panier couché, exposé devant vous.

Brevet d'école modèle

DESSIN—1 heure

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'ENCRE, au haut de la feuille comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du MÊME COTÉ de la feuille : celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Chacun de ces dessins mesurera, AU MOINS, 4 pouces de plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à MAIN LIBRE, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle.—Tracez géométriquement la vue de face et la vue de côté d'une petite armoire-bibliothèque.

2e rectangle.—Représentez, comme vous le voyez de votre place, (*non autrement*), le parapluie ouvert, exposé devant vous.

Brevet d'école académique

DESSIN—1 heure

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à l'ENCRE, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

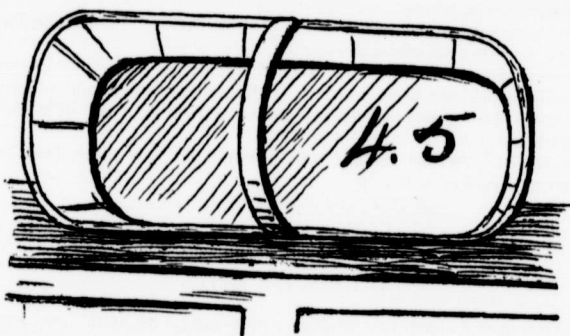
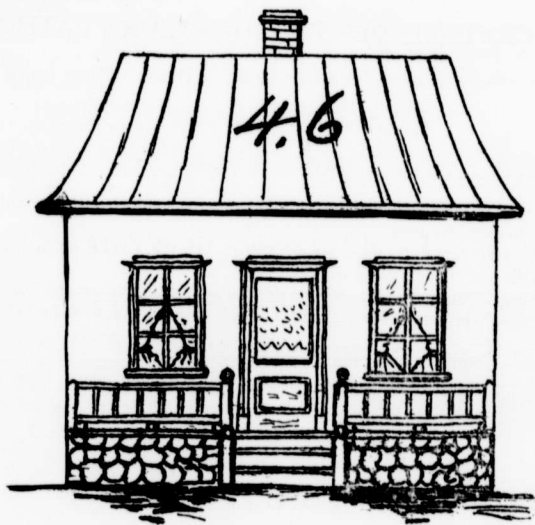
Les deux dessins demandés seront exécutés du MÊME COTÉ de la feuille : celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Chacun de ces dessins mesurera, AU MOINS, 4 pouces de plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à MAIN LIBRE, soit au crayon, soit à l'encre.

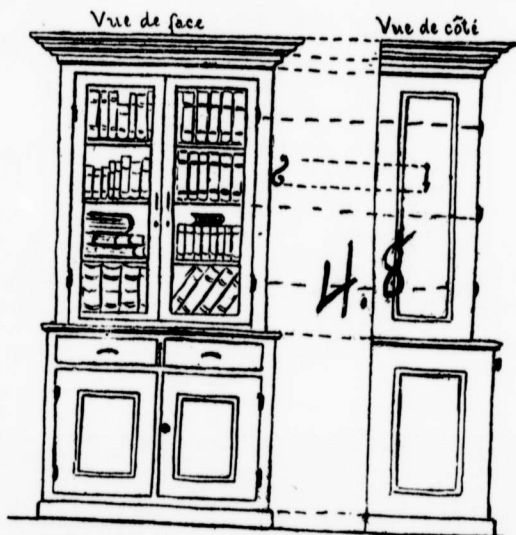
1er rectangle.—Décorez un abat-jour (tronc de pyramide quadrangulaire) avec des marguerites et des papillons répétés alternativement.

2e rectangle.—Tracez le plan géométral d'un rez-de-chaussée de maison, comprenant : passage, salon, bureau, salle à manger et cuisine. Un escalier conduisant à l'étage supérieur sera aussi indiqué géométriquement.



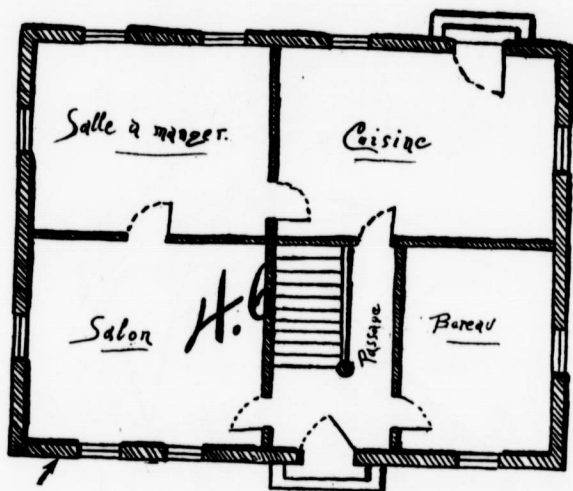
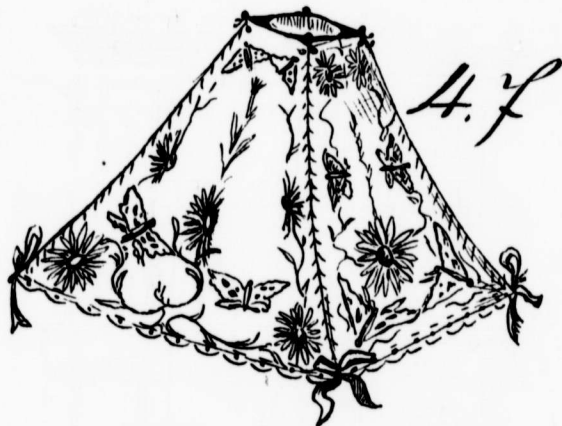
Ces dessins croquis sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du brevet élémentaire. (Voir question, page 91.)

Points obtenus : 9.1 sur 10.



Ces dessins croquis sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du brevet modèle. (Voir questions, page 91.)

Points obtenus : 9,3 sur 10.



Ces dessins croquis sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du brevet académique. (Voir questions, page 91.)

Points obtenus : 9.3 sur 10.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

SESSION DE JUIN 1918

DIPLOMÉS ÉLÉMENTAIRES

MONTREAL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Provost, M.-Mathilda ; Lapointe, Oliva ; Sauvé, Adéla ; Desrosiers, Bernadette ; Lamarche, Bernadette ; Jérôme dit Rejimbald, Marie-Joseph ; Durivage, M.-Antoinette ; Gauthier, Angéline ; Roy, Jeanne ; Tremblay, Aimé ; Thibault, J.-Adjudor ; Binette, Bernadette-Gabrielle ; Hotte, M.-Berthe ; Piché, Antonia ; Lefebvre, M.-Adrienne ; Lavoie, Alice ; Deschênes, Marie.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Lavallée, Hector.

Elémentaire français.—Distinction—Giroux, M.-Bl.-Yvonne ; Robert, M.-Diana-Léontine ; Morneau, Marie-Louise ; Delorme, Maria-Anna ; Huberdeau, Marie-Reine ; Gauthier, Germaine ; Babin, Aurore ; Léger, Marie-Rose ; Limoges, M.-Rose-Germaine ; Lamarche, Béatrice ; Vermette, Aimée ; Desjardins, J.-A.-Raoul ; Turcotte, Eugénie ; Lahaie, Gertrude ; Soucy, Evangéline ; Pauzé, M.-Antoinette ; Chamberland, Jeanne ; Vigneault, M.-Evéline ; Desjardins, Léa ; Juteau, Germaine ; Rivet, M.-Rose-de-Lima alias Rosa ; Papillon, Joseph-Théophile ; Potvin, Julienne ; Serre, M.-Alice ; St-Pierre, Berthe ; Dumont, Marcel-Joseph ; Bédard, Joseph-Flavien ; Désautels, J.-Horace ; Champagne, Fernande ; Lajeunesse, Agnès ; Guay, M.-Jeanne ; Fournier, Maria ; Beauchemin, Gertrude ; Mazurette, Aimée ; Lépine, Odilon-Conrad ; Locas, Irène ; Laberge, M.-Régina, Reid, M.-Rosilia ; Vanier, Marie-Corinne ; Joly, Marie-Caroline ; Campeau, Mathilde ; Petit, M.-Angéline ; Riendeau, Dorilla.

Elémentaire anglais.—Distinction—Carrick, H.-William ; Malone, Michael Patrick.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Poirier, Yvonne ; McHugh, Alice ; Grégoire, Véronique ; Roy, Jeanne ; Leduc, Joseph-Séraphin alias Wilfrid ; Magnan, Benoit ; Simard, Antonio-Léonard ; Allaire, Azéline ; Flanagan, George.

QUÉBEC

Elémentaire français.—Satisfaisant—Blais, Hermine ; Chouinard, M.-Jeanne ; Ouellet, M.-Bertha ; Beaudet, M.-Anne-Médora ; Lecomte, Marie-Blanche ; Fournier, M.-Claire ; Guimont, M.-Annette-Hernance ; Roy, Marie-Anne ; Langlois, M.-Azilla-Dorilla ; Pelchat, Marie-Anna ; Samson, M.-Laura ; Laberge, Marguerite ; Gosselin, Marie-Anne ; Rousseau, Bernadette ; Goudreau, M.-Ange ; Bégin, Yvonne ; Thiboutot, Fidèle-Maria ; Gagnon, M.-Anne ; Lauzier, Régina ; Julien, Clotilde ; Bélanger, Lucienne ; Grégoire, M.-Ange.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Conway, Agnès.

Elémentaire français.—Distinction—L'Heureux, Germaine ; Bergeron, Yvonne ; Tessier, M.-Elmire-Ernestine ; Massé, M.-Alice ; Tousignant, Hélène ; Boisvert, M.-Rose-Laura ; Gosselin, M.-Céline ; Mercier, Régina ; Bergeron, Lydia ; Bergeron, Yvonne ; Lord, M.-Eva ; Martel, M.-Desneiges ; Germain, Bernadette ; Germain, Caroline ; Pleau, Béatrix ; Poirier, Berthe ; Laflamme, M.-Mélina-Eva ; Morin, M.-Eustelle ; Hamel, M.-Léonie ; Couillard, Corinne ; Houde, Julienne ; Côté, Blanche ; Flajool, Aldéa ; Gilbert, Gabrielle ; Morin, M.-Lucienne ; Gosselin, Antoinette ; Laflamme, Anna ; Breton, Alice ; Cantin, Ernestine ; Chouinard, Aline ; Gauvin, Anna-Marie ; Pelletier, Edith ; Bellegarde, M.-Anna ; Gaudreau, M.-Clara ; Hamel, M.-Alice-Laura ; Landry, Anna-Marie ; Bernier, Eva ; Ruel, Yvonne ; Bernier, Mary ; Boutin, Elise ; Chabot, Antoinette ;

Breton, M.-Jeanne ; Crépeau, Georgette ; Lamontagne Marguerite ; Morisset, Ernestine ; Foucault, Blanche ; Jacob, Gérardine ; Richard, Bernadette ; Moreau, M.-Marthe ; Allard, M.-Blanche ; Dubois, Yvonne ; Huot, Germaine ; Boucher, M.-Jeanne ; Drolet, Laudia ; Leclere, Yvonne ; Laroche, M.-Anna ; Dugal, Marguerite.

TROIS-RIVIÈRES

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Carufel, Elodia ; Hould, M.-Corinne ; Bour-nival, M.-A.-Laurentia ; Hébert, Anna-Maria ; Lamy, Antoinette ; Bergeron, Gratia ; Philibert, Maria.

Elémentaire français.—Distinction :—Adam, M.-Alice-Elisabeth ; Trudel, M.-Ange-Lucienne ; St-Arnaud, Marie-Anne ; Trudel, M.-Elisabeth ; Bergeron, M.-Alberta ; Prescott, M.-Laura ; Gagné, M.-Rosa ; Grosleau, M.-Louise-Eva ; Loranger, M.-Média-Laudia ; Bellemare, Marie-L.-Anna ; Boisvert, Marie-Hélenda ; Meunier, Antoinette ; Toupin, Myrza ; Dessureault, Yvonne ; Chartier, Auréa ; Rousseau, Antoinette ; Mercure, Marie-Jeanne ; Davidson, M.-Alma ; Brière, Alma ; Lafontaine, Marie ; Lévesque, M.-Anna ; Marchand, Antoinette ; Tousignant, Ludivine ; Gervais, Irénéa ; Panneton, Antoinette ; Robert, Jeannette.

NICOLET

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Morin, Cécile ; DeCourval, Henriette ; Landry, Juliette ; Doucet, Juliette ; Tétreau, Alice ; Leblanc, Gabrielle ; Mailhot, Cécile ; Guévin, M.-Gertrude-Zénaïde ; Parenteau, M.-Bertha ; Saint-Germain, M.-Phébé-Hectorine ; Lavigne, Edouardina ; Tousignant, Germaine ; Laplante, Marie-Anne ; Genest, Rosanna ; Provencher, Blanche ; Giguère, Annette ; Denoncourt, Euphrasie ; Cossette, Gabrielle ; Comtois, Adrienne ; Richard, Marie-Anne ; Aubry, Juliette ; Alié, Marie-Rose.

Elémentaire français.—Distinction :—Blanchard, Joséphine ; Caya, M.-Marguerite ; Houle, Bernadette ; Guèvremont, Rébecca ; Leclerc, Bernadette ; Cournoyer, M.-Rose-Edna ; Bibeault, Alice ; Lachapelle, M.-Reine-Gratia ; Laramée, M.-Ida ; Hébert, Marie ; Perreault, Germaine ; Houle, Annette ; Tousignant, Yvonne ; Demers, Auréa ; Poirier, M.-Aliée ; Beauchesne, M.-Anna-Cécile ; Lafond, Marie-Louise ; Noel, Rosina ; Bergeron, Adèle ; Bernier, Laura ; Proulx, Jeanne ; Lemire, Gratia ; Proulx, Gilberte ; Bergeron, Jeanne ; Plourde, Florette ; Ducharme, Léontine ; Poirier, Germaine ; Vigneault, Lucille ; Jodoin, Laurette ; Morissette, Marie-Rose ; Béland, Rosa ; Allard, Roberte ; Boisclair, Gabrielle ; Doyon, Antoinette ; Houle, Cécile ; Laplante, Yvonne ; Tessier, Florence ; Trottier, Maria ; Veilleux, Lucienne ; Leblanc, Joséphine ; Champoux, Christine ; Hamel, Maria ; Lacourse, Mary ; Robichaud, Florina ; Hamel, Nelda ; Bérard, M.-Anna-Marg. ; Boisvert, Berthina ; Leblanc, Rose-Gratia ; Houle, Berthe-Alice ; Poisson, Lucie-Anne ; Poisson, Maria ; Lupien, M.-Anne ; Plante, Gratia ; Beauchesne, Mérina ; Lavigne, Germaine ; Desmarais, Marie-Reine ; Grenier, Alphonsine ; Hébert, Eva.

SAINT-HYACINTHE

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Côté, Yvonne ; Cloutier, Edesse ; Oisel, Alice ; Phaneuf, Rosienne ; Proulx, Rosanna-Donalda ; Falardeau, Cécile ; Laperle, Yvonne ; Trudel, Hortense ; Vanasse, Marie-Reine ; Lussier, M.-Adrienne-Juliette ; Gosselin, M.-Clara ; Campbell, M.-Louise-Alice ; St-Germain, Rébecca.

Elémentaire français.—Distinction :—Laflamme Alfred ; Laliberté, J.-Dominique ; Benoit, Marie-Anne-Hermina ; Corriveau, Rhéa ; Dupont, Dorilla ; Guilbert, Emérilda ; Leduc, Corona ; Lemieux, Gertrude ; Mercier, Marie-Rose ; Pincince, Eva ; Archambault, Léa-Yvonne ; Archambault, Cécile ; Maheu, Marie-Anne ; Éhler, M.-Noélie-E.-Rose ; Bousquet, Emérentienne ; Bellehumeur, Laurette ; Vien, Bertha ; Tisdelle, Marie-Berthe-G. ; Bourret, Marie-Eva ; Roy, Rose-Emma ; Picard, Marie-Louise ; Proulx,

Lorette ; Jodoin, Mariette ; Lafrance, Alberta ; Proulx, Fernande ; Coderre, Irène ; Frette, M.-Berthe-Bernadette ; Beaugard, M.-Anna-Léonce ; Pétrin, M.-Mathilda ; Hébert, M.-Corinne ; Bertrand, M.-Catherine-Adrienne ; Brais, Reine-Bl.-Elisa-Donalda ; Côté, M.-Adéla ; Letendre, Germaine ; Racine, Maria-Jeanne ; Tessier, Marie-Rose ; Bocage, M.-Exilia ; St-Amand, M.-Aurore-Alphonsine ; Blanchette, M.-Lse-Alphonsine-Onelda ; Beaudry, M.-Louise ; Brodeur, Antonia ; Brouillard, Cordélia ; Hamel, M.-Anne ; Bourret, M.-Anna-Maximilienne ; Camirand, Cécile ; Guèvremont, M.-Ange ; Laforest, M.-Anne ; Maillette, Pudentienne ; Marier, Yvonne ; Morrissette, Rose-Anna ; Proulx, Anita ; Richard, Bernadette ; Simard, Anna ; Martel, M.-Florienne.

RIMOUSKI

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Bérubé, M.-Louise ; Huard, Albertha ; L'Arrière, M.-Anna ; Rioux, Yvonne ; Saucier, Elisabeth ; Thibault, M.-Bl.-Hermoza ; Lepage, Imelda ; Sirois, Marguerite.

Elémentaire français.—Distinction :—Banville, Marie-Louise ; Vignola, Blanche-Hilda ; Tremblay, Yvonne ; Blanchette, Yvonne ; Roy, M.-Claire ; Dionne, M.-Blanche ; Langlois, Yvonne ; Gasse, M.-Rose-Anne ; Marmen, Caroline ; Michaud, M.-Georgiana ; Parent, M.-Alphonsine ; Pearson, M.-Hedwige ; Raymond, Elisabeth ; Saucier, Fortunat ; Pelletier, M.-Hélène ; Fournier, Antoinette ; Pelletier, Berthe ; Bilodeau, M.-Geneviève ; Ross, M.-Cécile ; Ross, M.-Eve ; Bouchard, M.-Adrienne ; Lepage, Marie-Jeanne ; Lavoie, Elianne ; Bouchard, Alphonsine.

JOLIETTE

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Piquette, M.-Nellie-Rosala ; Beausoleil, M.-Thérèse-Bl. ; Massé, M.-Marguerite ; Vadnais, M.-A.-Claudia ; Bérard, Laurette ; Beaudoin, M.-A.-Opalma ; Coderre, Lucia ; Leblanc, Alice ; Laliberté, Blandine ; Vincent, Marie-Anne.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant :—McGuire, Mary-Catherine-Bridget.

Elémentaire français.—Distinction :—Vézina, Aline ; Courcelles, Juliette ; Ricard, Cécile ; Chevalier, Anna-Maria ; Desrosiers, Marie-Ange ; Boucher, M.-Ange ; Bruneau, M.-Béatrice ; Maheu, M.-Rose-Ida ; Perrault, M.-Hélène-Yvonne ; Simard, M.-Alzire ; Charbonneau, M.-Reine ; Houle, Diana ; Lépine, Agnès ; Pilon, Emelda ; Rondeau, M.-Aurore ; Comtois, M.-Eugénie ; Joly, M.-Alice-Dolorès ; Vincent, M.-Jeanne-Florida ; Bérard, Anne-Marie ; Champagne, M.-Albina ; Dupuis, Agnès ; Gravel, Irène ; Mathieu, Agnès ; Fréchette, Alice ; Hénault, Dora ; Laporte, Florentine ; Rondeau, Arzélia ; Tessier, Irène ; Barrette, M.-Clara ; Dalphond, M.-Flore-Albertine ; Rivest, M.-Florida ; Archambault, M.-Aurore ; Blouin, Jeanne ; Bellerose, Bernadette ; Lord, Henriette ; Drainville, Maria-Léonida.

SAINTE-MARIE

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Beaudoin, Antoinette ; Lapierre, M.-Apolline-Alexandrina ; Fortin, Alice ; Chabot, Marie-Louise ; Vaillancourt, Léda ; Turgeon, Alice ; Jolicœur, Yvonne ; Vachon, M.-Lumina ; Bourgault, Amélia ; Grégoire, Yvonne ; Laverdière, M.-Elise ; Jacques, M.-Emilie-Anna ; Gagnon, Maria ; Labbé, M.-Anne-Louise.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant :—Doherty, Sarah-Anastasia.

Elémentaire français.—Distinction :—Roy, M.-Lucina-Marg. ; Ferland, Angéline ; Gourde, M.-Georgianna ; Couture, M.-Anna ; Tremblay, Anita ; Roy, Anna ; Bernier, M.-Anna-Alice ; Doyon, M.-Anne-Alice ; Chamberland, M.-Olive-Lucie ; Dallaire, M.-Yvonne-Hedwige ; Fortier, Bernadette ; Labonté, Donald ; Rhéaume, M.-Rose-de-Lima ; Labonté, M.-Angéline-Cordélia ; Servais, Ida ; Côté, Jeanne ; Fillion, M.-Délina ; Landry, M.-Adéline ; L'Heureux, M.-De-Lima ; Thibodeau, Marie-Louise ; Fradet, Amarylda ; Mercier, Hénédine ; Pouliot, Régina ; Bégin, Eléonore ; Fortier, Marie-Alice-L. ; Doyon,

Marie-Blanche-Yvonne ; Poulin, Marie-Anne ; Doyon, Alice ; Grondin, Anna-Marie ; Mercier, Marie-Anne ; Audet, Marie-Z.-L. ; Gagnon, Marie-Anna ; Leclerc, Alice ; Rousseau, Adrienne ; Tanguay, Eva ; Turcotte, Noëlla ; Pomerleau, Béatrix ; Côté, M.-Ernestine-Amanda ; Blanchet, M.-Alice-Odivine ; Brochu, M.-Elisabeth-Mathilda ; Côté, M.-Ange-Phil.-Yvonne ; Labbé, M.-Alice-Théophita ; Marquis, M.-Phil.-Léa ; Couture, M.-Anizy ; Hébert, Marguerite ; Paré, M.-Anne-Léa ; Champagne, M.-Laure ; Morissette, M.-Eugénie ; Jolicœur, Irma ; Brochu, M.-Anna ; Guillemette, M.-Louise ; Goupil, Marie ; Lacroix, Alice ; Aubé, Lachance, M.-Lumina ; Guillemette, M.-Louise ; Goupil, Marie ; Lacroix, Alice ; Aubé, Eléonore ; Côté, Yvonne ; Aubé, Yvonne ; Aubé, Catherine ; Laflamme, Maria ; Boutin, M.-Clarisse ; Bourassa, Marie-Anne ; Boutin, Claire ; Carrier, Marie-Laure ; Filteau, Laurence ; Blais, Hilda ; Dodier, M.-B.-Euchariste ; Lessard, M.-Anne ; Perron, Généria ; Trépanier, M.-Arzélie ; Bureau, Délia ; Dion, M.-Ange ; Garant, Adrienne ; Pelletier, Blanche ; Roy, Albertine ; Roy, Germaine ; Bégin, Bertha ; Paquet, M.-Ange-Agathe ; Paré, M.-Aurore-Alvine ; Vachon, M.-Georgianna-Marg. ; Vachon, M.-Rose ; Boulet, M.-Lse-Cyprienne ; Morin, Béatrice ; Rhéaume, Philomène ; Beaudoin, M.-Laure ; Brochu, Délia ; Cloutier, M.-Georgianna ; Vachon, M.-Rose-Anna ; Morency, Anne-Marie ; Boutin, M.-Antoinette ; Couture, M.-Anne ; Fecteau, Bernadette ; Giroux, Fédora ; Gosselin, Rose-Anna ; Larivière, Albertina ; Lehoux, Blanche ; Mathieu, Régina ; Nadeau, M.-Amanda ; Richard, M.-Valéda ; Turmel, M.-Jeannette ; Turmel, Rosa ; Veilleux, Julia ; Simard, Laura ; Vachon, M.-Bl.-Alberta ; Maheu, M.-Lucia *alias* Lucina.

Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Aubé, Noémie.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Audet, Méléda, *alias* Imelda ; Champeau, M.-Thérèse ; Arèle, Laura ; Leblanc, Estelle ; Bolduc, M.-Delphine ; St-Laurent, M.-Bl.-Hernance.

Elémentaire français.—Distinction :—Fontaine, Yvonne ; Lacharité, Amabilis ; Lapointe, Lucienne ; Martel Jeanne ; Poulin, Bertha ; Darvault, Bériza ; Paré, Elvina ; Cayouette, M.-Louise ; Thibodeau, Yvonne ; Lambert, Oïve ; Bélisle, Juliette ; Champagne, Rose-Alma ; St-Laurent, M.-Euphrasie ; Himbault, M. Céline ; Dumoulin dit Fontenau, Eliane ; Leblanc, Orfise ; Raymond, Hedwige ; Fortier, M.-Lse-Antoinette ; Thomas, M.-Desneiges ; Fontaine, M.-Anne-Léonie ; Pouliot, Azilda ; Chabot, M.-Antoinette ; Boulanger, M.-Anastasie ; Labbé, M.-Albertine-Alexandrine ; Labbé, M.-Bernadette-Ernestine ; Lussier, M.-Anayse-Régina ; Pouliot, M.-Estelle-Alice ; Robert, M.-Adéline-Cécile ; Campagna, M.-Adélaïde-Alida ; Lapointe, Yvonne ; Perron, Marie-Rose ; Domon, M.-Milutine ; Arguin, M.-Berthe-Antoinette ; Campeau, M.-A.-Ludivine ; Corbeil, Marie-Déla ; Gravel, M.-Aldéa-Antoinette ; Ledoux, M.-Rose-Ida ; Noel, M.-Emma ; Veillette, Lydia-Emilia-Anna ; Plante, M.-Rose-Anna ; Quintal, M.-Auréli-Albertine ; Gamache, Hélène ; Lemay, Phélanise ; Bourgault, Euphémie.

Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Guay, Amabilis ; Martel, Bernadette ; Perras, Eugénie ; Proulx, M.-Rose-de-Lima ; Caron, M.-Louise ; Bolduc, Eva ; Desmarais, M.-Déla-Albina ; Girard, Anna ; Guay, M.-Lorraine.

Elémentaire anglais et français.—Distinction :—Harper, Alice-Antoinette ; Hannan, Marguerite.

FRASERVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Rioux, Marie-Anne ; D'Amours, M.-Jeanne-Valéda ; Lafrance, Blanche ; Plourde, Marie-Berthe ; Bérubé, Hélène ; Bélanger, M.-Eugénie ; Ouellet, Alice ; Morin, Maria ; Beaulieu, Alphonsine ; Ouellet, Alphéda.

Elémentaire français.—Distinction :—Beaulieu, Rose-Anna ; Paradis, Yvonne ; Desjardins, Rose-Anna ; Desjardins, Corincia ; Bossé, Anne-Marie-Apolline ; Deschesnes, M.-Elisabeth ; Guy, M.-Bernadette ; Ouellet, M.-Rose-Yvonne ; Lizotte, Adrienne ;

Lagacé, Elise ; Lagacé, Yvonne ; Lavoie, M.-Joséphine ; Leblanc, Léonie ; Pelletier, Marie ; Rioux, Hélène ; Thériault, M.-Hélène ; Levasseur, M.-Louise ; Albert, M.-Louise ; Lajoie, M.-Bernadette ; Lapointe, M.-Joséphine ; Vaillancourt, Laura ; Caron, Bernadette. Dubé, M.-Alice ; Roy, M.-Léda-Caroline *alias* Aline ; Roy, Emma ; Fournier, M.-Anna ; Ouellet, Elizabeth ; Duval, Aurore ; Fréchette, Blanche ; Michaud, M.-Alice ; Pelletier, M.-Rose-Alma ; Côté, Estelle ; Gagnon, Zoile ; Paradis, Annonciade ; Lévesque, M.-Louise ; Caron, M.-Thérèse ; Lizotte, Rose-Alma ; Moreau, M.-Blanche ; Pelletier, Elise.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Girouard, Alphonsine ; De Roy ou Dorais, Alice ; Savoie, Aurore ; Poisson, Lydia.

Elémentaire français.—Distinction :—Lavertu, Armélia ; Fafard, Marie-Yvette ; Angers, Alice ; Fafard, M.-Irène ; Brunelle, Rose-Anna ; L'Heureux, Aurore ; Cayer, Yvonne ; Dupuis, Emma ; Boisvert, Gertrude ; Boutin, M.-Desneiges ; Champagne, M.-Corinne-Jeanette ; Houle, Maria-Emérilda ; Labonté, M.-Apolline ; Lamothe, M.-Claire ; McCarthy, Germaine ; Plamondon, M.-Diana-Aurore ; Tourigny, M.-Rose-Eliane ; Ponton Eugénie ; Vigneault, Germaine ; Bourgault, Berthe ; Bussièrès, Albina ; Laroche, Rose-Anna ; Mondou, Victoria ; Gagné, Hedwidge ; Maurice, M.-Médora ; Morissette, Yvonne ; Labbé, Bernadette ; Bourgault, Nouéma ; Girouard, Sylvia ; Morisset, Simone.

Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Dupuis, Blanche ; Dumouchel, Laurentia ; Grisé, Béatrice.

SAINT-GEORGES

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Fortin, Irma ; Bérubé, Laure ; Laroche, Alexandrine ; Bougie, M.-Louise ; Noyer, Joséphine ; Loubier, M.-Ange ; Veilleux, M.-Joséphine-Bl.-Ruth.

Elémentaire français.—Distinction :—Hébert, Eugénie ; Roy, Corinne ; Fortin, Marie-Louise ; Giguère, Marie-Louise ; Dulac, Maria ; Veilleux, Elise ; Roy, Alida ; Caron, Alphonsine ; Rancourt, Eva ; Veilleux, Loretta ; Paquet, Irma ; Bégin, Marie-Anne ; Bérubé, Hélène ; Boulette Eva ; Doyon Lucia ; Gemma, Albérine ; Gilbert, Emérilda ; Poliquin, M.-Lse-Alexina ; Roberge, M.-Isabelle-Irène ; Bédard, Rose-de-Lima *alias* Délima ; Couture, Amélia ; Lacasse, Arthémise ; Lessard, M.-Emérentienne ; Caron, M.-Arthémise ; Gosselin, Bertha ; Beaudoin, Rose-Anna ; Labbé Yvonne ; Audet, Cécile ; Beaudoin, Rose-Aimée ; Genesse, Lédée-Marguerite ; Bouchard, M.-Anne ; Guay, Alphonsine ; Nadeau, M.-Jeanne ; McCullough, M.-Blanche ; Caron, M.-Albertine ; Drouin, M.-Céline ; Loubier, M.-Alexandrine ; Rodrigue, M.-Thérèse ; Doyon, M.-Alma ; Fournier, Emélie ; Poulin, Lucienne ; Rodrigue, M.-Blanche ; Pelletier, Georgiana-Emilia ; Laroche, M.-Angéline ; Morissette, Fabianna ; Loiselle, M.-Louise ; Laroche, Marie-Ange.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Simard, M.-Bertha-Imida.

Elémentaire français.—Distinction :—Hudon, M.-Alice-Bernadette ; Lavoie, M.-Laure ; Thériault, M.-Ange-Yvonne ; Tremblay, Hilarie ; Tremblay, Maria.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Distinction :—Legault, Florentine.

Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Logan, M.-Lily.

SAINT-FERDINAND

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Beaudoin, M.-Diana ; Grégoire, Lumina-Rébecca ; McKaig, Elizabeth-Rébecca.

Elémentaire français.—Distinction :—Germain, Adrienne ; Perron, Julia ; Bourque, Annette ; Tardif, Germaine ; Laflamme, Clarilda ; Laflamme, Délia ; Beaudoin, M.-Zélia-Exélie ; Poirier, M.-Aline-Lauriane ; Demers, Marie-Anne ; Foy, M.-Jeanne ; Grégoire, Edwilda ; Pomerleau, M.-Lise ; Roussin, Amanda ; Therrien, M.-Anne ; Bédard, M.-Alice ; Bédard, M.-Rose-Anna ; Bélanger, Auxilia ; Fréchette, M.-Anna ; Houde, M.-Elise-Laura ; Prince, Alma ; Prince, Clairina ; Dion, M.-Ernestine-Laurenza *alias* Laurette ; Rousseau M.-Rose-Bl. ; Dion, M.-Aline-Adrienne.

FARNHAM

Elémentaire français.—Distinction.—Fournier, Hélène ; Gervais, Blanche-Alice ; Tétreault, Sylvie-Anna.

Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Boisseau, Béatrice ; Martel, Laurentia ; Ruel, Yvonne.

MONTEBELLO

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Raymond, Valentine ; Leduc, Alcide ; Sabourin, Jeanne-Anna.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant :—Legendre, Yvonne.

Elémentaire français.—Distinction :—Renaud Rolande ; Pharand, Yvonne ; Pharand, Agnès ; Parisien, Alice ; Rousson, Lucienne.

CARLETON

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Babin, M.-Bertha ; Bugeaud, Lucie.

Elémentaire français.—Distinction.—Loubert, M.-Alphonsine ; LeBlanc, M.-Bl.-Lumina ; Laviolette, M.-A. Victorienne ; Barriault, Mélanie ; Boudreau, Alphonsine ; Boudreau, Lucie ; Porlier, Lina ; Barriault, Anna-Marie.

Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Gallagher, Mary-Ida-May ; Cyr, M.-May-Cécile ; LeBlanc, M.-Louise ; Cyr, M.-Lélie-Bl. ; LeBlanc, M.-Léona ; Audet, Malvina.

Elémentaire anglais et français.—Distinction :—Cleary, Mary-Ethel ; Greene, May-Teresa.

HAVRE-AUX-MAISONS

Elémentaire français.—Distinction :—Lapierre, M.-Louise.

Elémentaire français et anglais.—Distinction. :—Lafrance, M.-Donalda ; Lapierre, Louise *alias* Héloïse ; Boudreau, Alma ; Bourque, M.-Judith-Hortense ; Richard, M.-Justine-Armosa.

ROBERVAL

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Roy, Georgienne ; Bergeron, Obéline ; Fournier, Hélène ; Fortin, Clara ; DesBiens, Cédulie-Emma ; Bilodeau, Marg.-Marie ; Bilodeau, M.-Emilie-Lucille ; Gauthier, Maria ; Bergeron, M.-Rose *alias* Donalda.

Elémentaire français.—Distinction :—Lizotte, Alice ; Grimard, M.-Lse-Dora ; Hudon, M.-Blanche ; Blouin, Lucie-Anna ; Boutin dit Côté, Alice ; Pilote, Elise ; Tremblay, Marie ; Côté, Anne-Marie.

HULL

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Larivière, Noéline ; Labelle, Eliane ; Foucault, M.-Jeanne ; Lajoie, Dora.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant :—Gorman, Agnes Regina ; Smith, Rose ; Kluck, Catherine ; McCoy, Emma-Mary.

Elémentaire français.—Distinction :—Boucher, Annette ; Héroux, Rachel ; Mayrand, Rose-Alba ; Gravel, Adrienne ; Gagnon, M.-Jeanne ; Forgues, Bertha ; Lavigne, Albertine ; Parent, Yvonne ; Roy, Chlorinthe ; Dumouchel, Lumina ; Martineau, Claire-Théodora.

Elémentaire anglais.—Distinction :—Burke, Mary-Ruth ; Cox, M.-Edna.

BAIE SAINT-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Bouchard, Maria ; Harvey, Maria ; Lapointe, M.-Cécilia ; Tremblay, Cécile.

Elémentaire français.—Distinction :—Auclair, Hermance ; Bouchard, M.-Hermance ; Desbiens, Virginie ; Dufour, Bertha ; Bastien, M.-Albertine ; Duchesne, M.-Rose-Anna ; Labbé, M.-Laurette ; Bhéer, M.-Julie ; Bois, M.-Bl.-Alma ; Côté, Antonia ; Duchesne, M.-Juliette ; Girard, Amérilda ; Tremblay, Odylus ; McNicoll, Noémie ; Thibault, M.-Amarylda ; Tremblay, Blanche ; Harvey, Marie-Anne.

VILLE-MARIE

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Dallaire, Sara.

Elémentaire français.—Distinction :—Bourassa, Marie-Anne ; Gauthier, Elizabeth ; Rhéault, Corinne ; Carpentier, M.-Anna ; Cloutier, M.-Mérilda ; Lalonde, M.-Joséphine-Juliette ; Rocheleau, M.-Cordélie.

Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Chess, M.-A. Elizabeth.

BONAVENTURE

Elémentaire français.—Distinction :—Delarosbil, M.-Alice-Estelle ; Arsenault, M.-Thérèse ; Cavanagh, M.-Béatrice ; Poirier, M. Bella.

Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Giguère, M.-Amanda ; Huard, M.-Lumina.

FORT-COULONGE

Elémentaire anglais.—Satisfaisant :—Merchant, Loretta-Elisabeth.

Elémentaire anglais et français.—Satisfaisant :—Gagnon, Margaret-Blanche-Léopoldine.

Elémentaire anglais.—Distinction :—Turgeon, Dora ; McAuley, Anna.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Elémentaire français.—Satisfaisant :—Gosselin, M.-Louise ; Dugas, M.-Antonia-Alvinia ; Lefrançois, Alvinia.

Elémentaire français.—Distinction :—Thibault, M.-Alma ; Landry, Anaïs ; Pelletier, Yvonne ; Lapointe Julie ; Pelletier, M.-Alma-Adrienne-Louise ; Otis, Marie-Alphéda ; Harrison, M.-Georgianne ; Langlois, M.-Cécile ; Laflamme, Yvonne ; Gagnon Corinne ; Lévesque, M.-Anne-Léda ; Lévesque, Luce ; Michaud, M.-Apolline ; Gagnon, Juliette.

Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Gosselin Elmire.

GRANDE-RIVIÈRE

- Elémentaire français.—Satisfaisant* :—Couture, Hermine ; Ferguson, Eugénie.
Elémentaire anglais.—Satisfaisant :—Briand, Ellen-Monica.
Elémentaire français.—Distinction :—Beaudry, M.-Yvonne ; Méthot, Albina ; Lelièvre, Anne-Elizabeth ; Loisel, Virginie ; Chouinard, M.-Alfunda ; Després, M.-Sylvia.
Elémentaire anglais.—Distinction :—White, Judith-Ellen ; Lecouteur, Mary-Edith.
Elémentaire anglais et français.—Distinction :—Ste-Croix, Angéla.
Elémentaire français.—Distinction :—Bastien, Alice ; Deguire, Glorivina ; St-Jean, M.-Rosa ; Bourgeois, Jeanne ; Marinier, M.-Léonie ; Brassard, Virginie ; Laporte, Adrienne.
Elémentaire français et anglais.—Distinction :—Forget, Ada.

MONT-LAURIER

- Elémentaire français.—Distinction* :—Bisaillon, M.-A.-Bernadette.

TADOUSSAC

- Elémentaire français.—Satisfaisant* :—Vaillancourt, Adrienne.
Elémentaire français.—Distinction :—Gauthier, M.-Aurélié ; Lavoie, M.-Jeanne.

RIVIÈRE-AU-RENARD

- Elémentaire français.—Satisfaisant* :—Duret, Mélanie.

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU FONDS DE PENSION
DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE.**

Session du 6 décembre 1917.

PRÉSENTS : L'honorable Cyrille-F. Delège, surintendant de l'Instruction publique ; MM. John Ahern, de la cité de Québec, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Québec ; J.-N. Perrault, de la cité de Montréal, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Montréal ; M. M. C. Hopkins et E.-M. Campbell, de la cité de Montréal, délégués de l'association provinciale des instituteurs protestants.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le secrétaire soumet son rapport annuel :

Monsieur le président,

Messieurs les membres de la commission du Fonds de pension des fonctionnaires
de l'enseignement primaire,

Messieurs,

Le soussigné, secrétaire de votre commission, a l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit :

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1916-1917, indiquant le revenu et la dépense ainsi que le capital.

Le revenu :

Retenue de 4% sur \$200,000.00, subvention aux écoles publiques. (Art. 3012, S.R.Q., 1909).....	\$ 8,000.00
Allocation du gouvernement. (2 Geo. V, ch. 27, s. 5).....	27,000.00
Montant voté par la Législature (5 Geo. V, ch. 1, 44 S. B.).....	2,000.00
Intérêt sur le capital (Arts 3010, 3013 et 3024 des S.R.P.Q., 1909).....	10,164.15
Surplus de l'ancien fonds de pension (Art. 3018, S.R.Q.).....	3,572.00
Retenue de 2½% sur le traitement des instituteurs et des institutrices. (Art. 3012 S.R.Q., 1909).....	58,691.29
Payé par les municipalités, excédant les retenues faites sur le salaire des instituteurs et des institutrices en vertu de l'article 3019 S. R. Q., 1909, sur leur part de subvention.....	7,692.98
Retenue de 2½% sur le traitement des inspecteurs d'écoles. (Art. 3012, S.R.Q., 1909).....	2,247.82
Retenue de 2½% sur le traitement des professeurs des écoles normales. (Art. 3012, S.R.Q., 1909).....	781.67
Retenue payée par les fonctionnaires eux-mêmes au surintendant. (Art. 3019, S.R.Q., 1909, règlement No 10 de la commission administrative du fonds de pension).....	1,071.03
Transféré du fonds des écoles publiques, retenue de 4%. (Art. 3012 S.R.Q. 1909).....	9,000.00
	<hr/>
	\$ 130,220.94

La dépense :

Par les pensions, montant des chèques émis.....	\$ 119,571.64
Par les remboursements (Art. 2995 S.R.Q., 1909).....	680.71
Par les dépenses d'administrations.....	692.00
Déposé au Trésor de la province, allant au capital Arts. 3010 et 3024 S.R.Q. 1909).....	427.18
Surplus de l'année.....	8,849.41
	<hr/>
	\$ 130,220.94

Pour le compte du revenu :

Surplus des années précédentes.....	\$ 1,665.21
Surplus de l'année 1916-17.....	8,849.41
	<hr/>
Placé en fidéi-commis dans le trésor de la province.....	\$ 10,514.62

Le capital du fonds de pension :

Montant du capital le 1er juillet 1916.....	\$ 205,771.46
Porté au capital pour l'année 1916-17.....	427.18
	<hr/>
Le capital au 1er juillet 1917.....	\$ 206,198.64

(Certifié)

(Signé) JOS. MORIN,
*Auditeur de la province.*Département du Trésor,
Bureau de l'Auditeur.
Québec, 9 octobre 1917

Pensionnaires ayant repris l'enseignement :

	Age	Pension
Bédard, Rose-Alma,	48	\$ 123.56
Bertrand Adélaïde.	57	137.25
Dubreuil, Hélène.	48	143.40
Forrest, Adah-M.	52	306.19
Mercier, Elmire.	49	75.00
Russell, Margaret.	59	89.30

Pensionnaires décédés : —

\$ 874.70

Noms	Age	Pension
Allen, Marie-Louise.	74	\$ 75.00
Arcand, Mme H.	98	115.02
Belleau, Mme Pierre.	69	75.00
Blanchet, P.-Napoléon.	84	188.73
Cloutier, Alphonsine.	55	75.00
Doré, H.-Olivier.	84	626.75
Duplessis, Phocas-M.	78	258.42
Ferland, Odélie.	45	228.87
Gaudin, Adéline.	82	75.00
Hamel, Mme Michel.	65	102.21
Harper, Annie.	77	108.00
Jacques, Pulchérie.	65	75.00
Kelley, Fred-W.	72	1,050.00
Langevin, Julie-Emélie.	67	93.48
Lapointe, Maurice.	80	214.29
Latrémouille, Napoléon.	79	532.11
McKenney, Mme C.-W.	81	75.00
Mercure, Mme J.-A.	84	99.44
Pelletier, Mme H.-B.	71	95.88
Pinard, Mary.	64	116.01
Poirier, Poméla.	71	146.31
Rouleau, Adéline.	77	75.00
Scott, Nancy.	65	75.00
Thibault, Domitilde.	53	118.95
Whitcomb, Emily-J.	74	75.00

\$ 4,769.47

Pensionnaires n'ayant pas encore transmis leur certificat de médecin :

Noms	Age
Bédard, Virginie.	42
Boright, Bernice-B.	47
Brisebois, Clémentine.	42
Donahue, Maggie-M.	42
Harrison, Anna.	46
Hudon, Emila.	55
Lamontagne, Adèle.	53
Lavergne, Azilda.	51
Ménard, Achillia.	48
Pothier, Octavie.	47
Proulx, Marie-R. Albertine.	40
Reid, Flizabeth.	55

Sauvé, Alphonsine.....	54
Tellier, Marie-Ozine.....	46
Vézina, Anna.....	50

Comme les années passées, plusieurs pensionnaires qui n'ont pas de domicile déterminé, n'ont pu être visités par un inspecteur d'écoles. Certains inspecteurs n'ont pas encore terminé leur visite d'automne, et ne transmettront leur rapport sur les pensionnaires de leur district qu'à la fin du mois de décembre.

La pension a été payée aux fonctionnaires suivants à qui vous l'aviez accordée, sous condition, lors de votre dernière session :

Melle Adéla Bouffard, Melle Rosalie Gaudreau, M. Victor Milot, Melle Alphonsine Giroux, Melle Exilda Valiquette, Melle Joséphine-Elmina Gagnon, M. Octave Pothier, Melle Anna Harrison, Melle Bathilde Royer, Melle Emilie Gadbois, Melle Hortense Bergeron, Melle Albertine Proulx, Melle Eugénie Lebel.

Le tout humblement soumis,

AVILA DE BELLEVAL,
Secrétaire.

La commission autorise le paiement de la pension de tous les pensionnaires actuels qui établiront qu'ils y ont droit, sauf aux pensionnaires suivants qui devront subir un examen médical supplémentaire :

Mme Jean Fontaine, Melle Octavie Forcier, Melle Albertine Michaud, Melle Rosanna Proulx, ainsi que Melle Lina Ledoux, dont la pension a été suspendue l'an dernier, mais qui a produit un nouveau certificat de médecin.

NOUVELLES DEMANDES

Fonctionnaires âgés de 56 ans: Pensions accordées :

Noms	Age	Pension
Monchamp dit Longtin (Mme Hormisdas Barbeau).....	68	\$ 149.86
L'Abbé M.-Emilie (Mme J.-B. Juneau).....	67	75.00
Turcotte, Azéline.....	64	78.46
Steere, Mary-E.....	63	430.65
Brunet, Selfride.....	63	142.42
Donald, J.-T.....	61	765.66
Cameron, Marion-A.....	61	83.32
Harper, Grace-Bell.....	60	441.00
Garneau, Odile (Vve Frédéric Drolet).....	59	75.60
Richard, Virginie (Mme Paul Delaunais).....	58	90.27
Peyton, Mathilda.....	58	133.04
Hall, M. Justine.....	58	176.02
Thiffeault, Aglae.....	57	90.48
Giroux, M.-Lse-Azilda.....	56	221.02
Turcotte, Mathilde.....	56	332.14
Caron, Héloïse.....	56	136.78
Cockfield, H.-M.....	56	1,050.00
Fafard, Praxède.....	56	131.28
Bénard, Eugénie.....	56	152.98
Charron dit Cabana, Eliza.....	56	109.16
McCurdy, J.-K.....	57	152.22

Pension accordée à condition que le fonctionnaire complète la preuve qu'il a enseigné vingt ans :

Dagnault, Léandre ; Picard, Philia (Mme Alfred Jacques) ; Guay, F.-X.

Pension reprise:—St-Pierre, Obdulie.

Pensionnaires âgés de moins de 56 ans : Pension accordée.

	Age	Pension
Dumais, Mathilde.....	55	\$ 123.68
Bérubé, Eva.....	52	75.00
Lafontaine, M.-Lse.....	52	168.22
Rhéaume, Joséphine.....	52	116.72
Hamel, Adéline.....	52	82.36
Matthieu, Elizabeth.....	51	109.53
Fournier, M.-Lse (Mme Jos.-P. Gagné).....	51	94.52
Plouffe, Florentine (Mme Jos. Mainville).....	50	87.84
Ruelland, Laetitia.....	50	157.68
Lafontaine, Alma.....	50	190.36
Lavallée, Emma.....	50	122.34
Richard, Ophélie.....	50	94.32
Langevin, Estelle.....	50	153.26
Lefebvre, Elizabeth.....	47	132.00
Lapointe, M.-Lse-Léda.....	47	75.00
Charbonneau, Henriette.....	46	186.90
Beaulieu, Régina.....	46	122.46
Ouellet, M.-Anne.....	46	130.32
Coulombe, M.-E.-Mathilde.....	45	93.48
Bélangier, Anna.....	45	75.00
Edey, Ethel-N.....	45	117.78
Tétreau, Léontine.....	43	116.40
Leduc, Emérentienne.....	44	89.28
Weed, Mary-Jane.....	42	92.58
Fossard, M.-Lse.....	42	79.65
Mathieu, Vitaline.....	42	110.32
Lévesque, Anna.....	41	75.00
St-Laurent, Valéda (Mme Omer Fortin).....	38	106.74
Ouimet, Mélanie, (Mme A.-O. Pagé).....	40	105.45
Rondeau, Cordélia-Esther.....	48	376.35
Stephen, John-P. (à compter du 4 janvier 1918).....	55	600.16
McNeil, M.-H. (Mme W. MacWhiter).....	55	126.92

Pension accordée si le fonctionnaire établit qu'il a enseigné 20 ans depuis l'âge de 18 ans :

Lancaster, Ellen-N. ; Yates, Clara ; Prégent, Philomène ; Goulet, Adèle ; Fortier (Mde Marcel Lecours) ; Fortin, M. Elzire, (Mme Jos. Nadeau) ; Giroux, R.-A.-M.-Victoria (Mme Calixte Tanguay) ; Lavallée, Flore ; Corbeil, Philippa ; Vachon, Lidivina.

Pension accordée sur rapport favorable d'un autre médecin :

Côté, Julia ; Blais, Edouardina (Mme Téléphore Lafrenière) ; Gauthier, Anna-Marie ; Bélangier, Marie ; Brissette, Angéline ; Fortin, Elzire-M. (Mme Jos. Nadeau) ; Giroux, Victoria, (Mme Calixte Tanguay) ; Ruel, Amanda ; Corbeil, Philippa.

Pension refusée :—Lauzon, M.-Lse.

Demandes de remboursement de retenues:—Demandes accordés:—

Pilote, Marie (Vve Johnny Demeule) ; Leduc, M.-Lse ; L'Abbé Alexandrine ; Lebreuil, Joseph ; Giguère, Valère.

Demands accordées, si le fonctionnaire prouve qu'il a enseigné 10 ans:—
Pineau, Philomène (Mme Charles Côté); Lavoie, Alice; Prince, Edouardina;

Demande accordée après nouvel examen médical satisfaisant :—
Proulx, Emma (Mme Edouard Nicole).

Demands refusées :—
Lasalle, Herminie; Molloy Alice-Jane; Coulombe, Angéline.

Après examen du nouveau certificat de médecin produit par Melle Martha Bourget la demande de pension de cette fonctionnaire est accordée.

La demande de pension de Melle Joséphine Samson, qui n'a pas enseigné depuis 1906, ne peut être accordée, vu l'article du code scolaire qui exige que tout fonctionnaire qui demande une pension établisse qu'il a enseigné pendant les cinq années précédant sa demande.

Mademoiselle Georgianna Dorion demande qu'il lui soit permis de faire compter, pour établir son droit à une pension les années 1886 à 1898, pendant lesquelles elle dit avoir enseigné à Québec, mais comme elle n'a pas établi que les classes qu'elle a dirigées pendant ces années étaient sous le contrôle de la corporation scolaire, la commission ne peut considérer sa requête.

Madame Charles Couture, née Clorinda Gagnon, demande que sa pension dont le paiement a été suspendu en 1898, lui soit maintenant servie. Depuis cette date elle ne l'a pas réclamée et elle n'a pas repris l'enseignement s'étant mariée.

La commission ne croit pas revenir sur la décision prise par elle sur ce cas en 1898.

La commission examine de nouveau la demande de remboursement de retenues de Madame Apollinaire Bourbeau, née Emma Beaulieu. Elle a refusé cette demande à sa session du mois de décembre 1916, croyant que Mme Bourbeau n'avait quitté l'enseignement que pour contracter mariage, nulle preuve nouvelle n'ayant été fournie à l'appui de cette demande, la commission ne croit pas modifier sa décision.

Le secrétaire est chargé de consulter le procureur général sur la question suivante: les mots "dix-huit" dans l'article 2999 des S.R.P.Q., 1909, doivent-ils s'appliquer comme incluant ou excluant la dix-huitième année?

Sur proposition de M. Perrault, des vœux de remerciements sont votés à M. Cockfield qui prend sa retraite pour les longs services qu'il a rendus à cette commission, dont il était membre et à la cause de l'instruction publique.

Le salaire annuel du secrétaire est fixé à six cents piastres.

Et la session est close.

Le président,

CYRILLE-F. DELAGE.

Le secrétaire,

AVILA DE BELLEVAL.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LE "PATER" OU "ORAISON DOMINICALE" (1)

NOTRE PÈRE QUI ÊTES AUX CIEUX

La Préface de l'oraison Dominicale se compose de ces paroles : *Notre Père, qui êtes aux cieux.*

Nos prières ont pour but d'exciter en nous une plus grande confiance en Dieu. Ce sentiment s'éveille par la considération de son immense charité et de son infinie grandeur. De là ces paroles qui commencent l'Oraison Dominicale : *Notre Père* ce qui rappelle son amour ; *qui êtes dans les cieux*, expression qui marque sa puissance.

* * *

PÈRE.— Cette première parole ne suffit-elle pas pour ravir tous les cœurs ? *Père !.....*

Notre-Seigneur pouvait commencer sa prière divine par un nom plus majestueux, tel que Créateur ou Dominateur ; mais écartant ce qui pouvait nous inspirer de la crainte, il a voulu se servir d'un mot propre à ouvrir notre cœur à l'amour et à la confiance.

Ce n'est pas à un Juge, à un Roi, à un Maître que nous parlons, mais à un Père, à un bon Père qui nous aime, qui abaisse jusqu'à nous sa grandeur éternelle pour nous élever, par l'amour, jusqu'à lui.

Dieu est notre Père, parce qu'il nous a donné la vie naturelle, le corps, l'âme et tout ce que nous sommes : "C'est lui qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes", chante le Psalmiste.

Non seulement il nous a créés, mais il nous conserve, il nous gouverne, il nous protège. Ecoutez ce qu'il nous dit par la bouche du prophète Isaïe : " Si on a dit : Le Seigneur m'a abandonné, mon Dieu m'a délaissé ; une mère peut-elle oublier son enfant ? peut-elle n'être pas émue pour le fruit de ses entrailles ? Mais quand elle l'oublierait, moi, je ne t'oublierai jamais. Je te porte gravé dans mes mains. "

Notre méchanceté n'enchaîne pas, comme

dit le Psalmiste, ses misérordres dans sa colère. Alors même qu'il nous châtie, il nous aime : " Il blesse et il remédie, il frappe et ses mains guérissent. (Job.) "

Dieu est encore notre Père, parce qu'il nous a donné la vie surnaturelle.

Jésus, en nous rachetant, " a donné le droit d'être faits enfants de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, à tous ceux qui croient en son nom " (S. Jean.) Le baptême, qui est appelé le sacrement de la régénération, nous a fait naître de nouveau, en nous faisant puiser dans le sang du Sauveur une vie spirituelle : " ce qui est né de l'esprit est esprit. " (S. Jean.)

Par le bienfait de la rédemption, nous avons aussi reçu le Saint-Esprit et la grâce divine. *Vous n'avez point reçu*, dit saint Paul, " l'esprit de servitude, pour vous conduire encore par la crainte ; mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants par lequel nous crions : Mon Père, mon Père ! "

" Considérez donc quel amour le Père nous a témoigné, en voulant que nous soyons appelés et que nous soyons, en effet, enfants de Dieu. " (S. Jean.)

Mais si Dieu est notre Père, nous devons aller à lui avec confiance. " Les cheveux de votre tête sont comptés, pas un seul ne tombera sans la permission de ce Père " très-aimant et tout-puissant, dit le Seigneur dans son Evangile.

Si Dieu est notre Père, nous lui devons respect, amour et obéissance. Nous devons reproduire en nous ses traits en pensant de sa pensée, en aimant de son amour, en vivant de sa vie.

Nous devons, en un mot, nous comporter en toutes choses comme les dignes enfants d'un tel Père... " Soyez donc les imitateurs de Dieu, comme ses enfants bien-aimés " (Paul) ; afin qu'on puisse dire de vous ce que le même Apôtre écrit aux habitants de Thessalonique : " Vous êtes tous des enfants de lumière et des enfants du jour. "

Chanoine J. M. A.

(1) Voir l'Enseignement Primaire de septembre 1918.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

DICTÉES

I

La basse-cour

Voici la basse-cour. Entendez-vous le coq qui chante, les poules qui caquettent, les poulets qui piaulent, les dindons qui gloussent ?

Voyez-vous, là-bas, sur le bord de la mare, les canards qui barbotent avec leurs canes et leurs canetons ?

Quant aux oies, elles paissent le long des chemins creux. Tenez, les voilà justement qui rentrent à la ferme.

EXERCICES.—1. Soulignez tous les noms de la dictée.

2. Faire deux listes de ces noms. Dans l'une, placer tous les noms qui sont au singulier ; dans l'autre, placer les noms qui sont au pluriel.

3. Relever les verbes qui expriment le cri des animaux cités.

4. Rappeler les différentes manières de former le pluriel dans les noms en mettant au pluriel les expressions suivantes : un voteur, un tonneau, un jeu, un fils, un prix, un gaz, un écran, un animal, un soupirail, un éventail.

II

Mes camarades

J'ai trois camarades : Léon, Jules et Eugène. Nous nous amusons tous les jours ensemble. Léon est un peu taquin, mais il a bon cœur. Jules et Eugène sont bien courageux ; en outre, ils sont très polis et très bons.

EXERCICES.—Indiquer les qualités que vous trouvez chez vos camarades.—Qu'est-ce qu'être poli ?

Soulignez les noms singuliers.—Mettre au pluriel : bambou, hibou, cou, coucou, lieou, chou, fou, bijou, joujou, sapajou, caillou, genou, pou, verrou, toux, époux, etc.

Bal, bocal, chacal, régala, maréchal, mal, journal, amiral, vassal, hôpital, rival, etc.

III

Les saisons

L'année se divise en quatre saisons : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Cha-

que saison dure trois mois. L'été est la saison des grandes chaleurs ; l'hiver est la saison des grands froids. La température est généralement douce au printemps et en automne.

QUESTIONS.—Comment se divise l'année ?—Combien de mois dure chaque saison ? Quels sont les mois de l'hiver, du printemps, de l'été, de l'automne ?—A quelle saison les chaleurs, le froid ? Quand la température est-elle généralement douce ?

—Analysez les adjectifs déterminatifs de la dictée.

RÉCITATION

PRIÈRE D'UN ENFANT

Notre Père des cieux, père de tout le monde,
De vos petits enfants c'est vous qui prenez soin,
Mais à tant de bontés vous voulez qu'on

Et qu'on demande aussi dans une foi profonde
Les choses dont on a besoin. [réponde,]

Vous m'avez tout donné, la vie et la lumière,
Le blé qui fait le pain, les fleurs que j'aime à voir,
Et mon père et ma mère et ma famille entière ;
Moi je n'ai rien pour vous, mon Dieu, que

Que je vous dis matin et soir. [la prière]

Notre Père des cieux, bénissez ma jeunesse ;
Pour mes parents chéris, je vous prie à genoux ;
Afin qu'ils soient heureux, donnez-moi la

Et puisse leur enfant les contenter sans cesse, [sagesse,]
Pour être aimé d'eux et de vous !

Mme AMABLE TASTU.

RÉDACTION

La désobéissance punie

Un jour du mois d'août dernier, Paul et Henri s'amusaient au jardin ; leur père, craignant quelque accident, leur avait défendu de grimper aux arbres. Mais il y avait là un cerisier tout rouge de fruits mûrs qui exerçait sur les enfants une véritable fascination.

— Si nous grimpons, dit Paul.

— Papa l'a défendu, répond Henri.

— Papa n'en saura rien, je suis plus agile que toi, je vais grimper, tu tendras ton tablier,

j'y jetterai les cerises. Oh ! seulement une poignée pour chacun. ”

Aussitôt dit, aussitôt fait. Paul grimpe à l'arbre et s'établit à califourchon sur une branche. Hélas ! il n'y est pas depuis deux minutes qu'un craquement se fait entendre : la branche casse ; Paul, précipité à terre, pousse un cri déchirant : le malheureux enfant a le bras cassé. Paul dut garder la chambre pendant plus d'un mois, il eut le temps de gémir sur les suites de sa désobéissance et il comprit que les défenses paternelles sont basées sur la sagesse et la prévoyance.

QUESTIONNAIRE.—Oh s'amusaient ces deux enfants ? Quelle défense leur avait-on faite ? Pourquoi cette défense ? Ne l'oublièrent-ils pas ? Par quoi étaient-ils tentés ? Que se disaient-ils entre eux ? Pourquoi l'un d'eux monta-t-il sur l'arbre ? Pourquoi n'y resta-t-il pas ? Pourquoi cria-t-il en tombant ? Quelles furent les suites de cet accident ? Quelles réflexions vous inspire la conduite de ces enfants ?

CANEVAS.—Deux enfants s'amusaient au jardin... Défense du père... Cerises mûres... Dialogue... Paul monte sur l'arbre... Chute... Bras cassé... Réflexions...

COURS MOYEN

DICTÉES

I

Les parents de Pasteur.

O mon père et ma mère, ô mes chers disparus, qui avez si modestement vécu dans cette petite maison, c'est à vous que je dois tout. Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi. Si j'ai toujours associé la grandeur de la science à la grandeur de la patrie, c'est que j'étais imprégné des sentiments que tu m'avais inspirés.

Et toi, mon cher père, dont la vie fut aussi rude que ton rude métier, tu m'as montré ce que peut faire la patience dans les longs efforts. C'est à toi que je dois la ténacité dans le travail quotidien. Non seulement tu avais les qualités persévérantes qui font les vies utiles, mais tu avais aussi l'admiration des grands hommes et des grandes choses. Regarder en haut, apprendre au delà,

chercher à s'élever toujours, voilà ce que tu m'as enseigné.

PASTEUR.

QUESTIONS SUR LA DICTÉE.—1. Que savez-vous de Pasteur ?

2. D'où vient le mot *vaillant* ?

Donnez un synonyme dérivé du même mot.

3. Analysez grammaticalement : *que tu m'avais inspirés*.

4. Qu'est-ce que la *ténacité* ? Quel adjectif dérive de ce mot ?

5. Montrez par l'exemple de Pasteur que la famille est la première école des vertus.

6. *Pasteur*, célèbre savant français et catholique (1822-1895).

Les étoiles

Le temps était serein : la voie lactée, comme un léger nuage, partageait le ciel ; un doux rayon partait de chaque étoile pour venir jusqu'à moi, et lorsque j'en examinai une attentivement, ses compagnes semblaient scintiller plus vivement pour attirer mes regards. C'est un charme toujours nouveau pour moi de contempler le ciel étoilé, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir fait un seul voyage ni même une simple promenade sans payer le tribut d'admiration que je dois aux merveilles du firmament. Quoique je sente toute l'impuissance de ma pensée dans ces hautes méditations, je trouve un plaisir inexprimable à m'en occuper....

Chaque étoile verse avec sa lumière un rayon d'espérance dans mon cœur. Eh quoi ! ces merveilles n'auraient-elles d'autre rapport avec moi que celui de briller à mes yeux ? Et ma pensée qui m'élève jusqu'à elles, mon cœur qui s'émeut à leur aspect leur seraient-ils étrangers ? Spectateur éphémère d'un spectacle éternel, l'homme lève un instant les yeux vers le ciel et les referme pour toujours, mais pendant cet instant rapide qui lui est accordé, de tous les points du ciel, un rayon consolateur part de chaque monde, et vient frapper ses regards pour lui annoncer qu'il existe un rapport entre l'immensité et lui, et qu'il est associé à l'éternité.

Phrases détachées.—Deux cents prêtres égyptiens étaient vêtus de robes de lin blanches comme la neige.—Toute autre récompense que celle que vous avez obtenue ne vous eût point convenu.— Quelque fidèles amis qu'ils paraissent, ces hommes nous abandonneront lorsque l'adversité nous adviendra.—Je préférerais le parfum et l'effet stomacal du cassis à toute autre liqueur.

RÉCITATION

ENFANTS, AIMEZ LES CHAMPS

Enfants, aimez les champs, les vallons, les
 [fontaines,]
 Les chemins que le soir emplit de voix lointaines,
 Et l'onde, et le sillon, flanc jamais assoupi,
 Où germe la pensée à côté de l'épi.
 Prenez-vous par la main et marchez dans les
 [herbes ;]
 Regardez ceux qui vont liant les blondes gerbes.
 Epelez dans le ciel plein de lettres de feu.
 Et quand un oiseau chante, écoutez parler Dieu.
 VICTOR HUGO.

EXPLICATIONS.—*L'onde* : l'eau.—*Le sillon, flanc jamais assoupi* : c'est-à-dire qui ne se repose jamais, qui produit toujours quelque chose.—*Où germe la pensée* : qui fait venir des pensées dans l'esprit.—*Epelez dans le ciel plein de lettres de feu* : c'est-à-dire apprenez à voir dans toutes les choses de la nature l'œuvre de Dieu qui montre sa grandeur et sa bonté.

Dites les conseils que donne aux enfants l'auteur de ces vers.—Quels avantages présentent les champs sur la ville ?

RÉDACTION

Les insectes

Dites ce que vous savez des insectes. Parlez des insectes utiles, des insectes nuisibles.

DÉVELOPPEMENT

Les insectes sont de petits animaux invertébrés (*sans squelette*) dont le corps est divisé par anneaux, plus ou moins soudés entre eux. Leur corps se compose de trois parties : la tête, le thorax (*ou corselet*) et l'abdomen (*le ventre*). Chacune de ces sections est composée de diverses parties, variables selon les espèces : antennes, yeux à facettes, pattes, ailes, aiguillon, pincés, etc.

Les insectes sont très nombreux et très variés de taille et de formes. Leur genre de vie est extraordinairement varié. La plupart sont terrestres, mais beaucoup vivent dans l'eau. Ce qui est bien curieux dans l'histoire des insectes, ce sont les métamorphoses, ou transformations qu'ils subissent. Ils sont ovipares, c'est-à-dire qu'ils se reproduisent par des œufs. La femelle n'a pas besoin de couvrir ses œufs comme les oiseaux, une température convenable les fait éclore ; elle les

dépose souvent à l'intérieur de la terre, des plantes, etc.

Les insectes ne sortent pas de l'œuf sous leur forme définitive, mais passent par trois phases : celle de *larve*, celle de *nymphé* et enfin, celle d'*insecte parfait*.

La nombreuse variété des insectes est intéressante à tous points de vue. Tout ce petit monde publie à sa manière la puissance, la sagesse du Créateur comme l'astre du firmament. L'homme tire parti du travail de quelques insectes : le ver à soie sert à le vêtir, l'abeille lui donne son miel, la sangsue, la cantharide.... contribuent à le guérir.

Mais le très grand nombre des insectes s'attaque soit à l'homme directement pour le tourmenter, soit aux cultures et aux produits industriels pour lesquels ils sont de dangereux ennemis.

La plupart du temps l'homme serait incapable de lutter contre ces fléaux, mais un auxiliaire vient souvent à son secours : l'oiseau se nourrit d'insectes, et ainsi en cherchant sa pâture et celle de sa couvée, il purge nos récoltes de l'insecte destructeur.

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

Les gloires du passé.

Le culte des gloires du passé est un des caractères distinctifs de notre nationalité. Combien le peuple canadien-français, depuis quelques années, n'a-t-il pas élevé de statues à nos hommes illustres ! Les noms sont dans toutes les mémoires. Il semble s'être donné à tâche de réparer les oublis de ceux qui nous ont précédés, ou plutôt de faire ce que les circonstances ne leur ont pas permis d'accomplir. Il paie les dettes de ses pères. Il affirme la *solidarité du passé et du présent* ; il dit hautement qu'il sait ce qu'il doit à ses ancêtres ; le génie national et la patrie sont leurs œuvres ; nous ne faisons que continuer la tâche qu'ils ont commencée, où ils ont mis le meilleur de leur intelligence, toutes leurs forces et tout leur cœur. Ils ont travaillé et souffert pour nous ; nous jouissons des bienfaits qu'ils nous ont acquis ; nous éprouvons pour eux la piété

affectueuse qu'un fils a pour son père. Il n'est pas de sentiment qui fasse plus d'honneur à un peuple ; il n'en est pas non plus qui soit plus juste et plus fortifiant.

COMMENTAIRES RELATIFS A L'INTELLIGENCE DU
TEXTE DE LA DICTÉE

Sommaire des questions.—Expliquer les termes *nationalité, ancêtres* et l'expression : 1. *la solidarité du passé et du présent.*—2. Analyser logiquement le passage souligné : *ce que les circonstances ne leur ont pas permis d'accomplir.*—3. Expliquer la nature des quatre *que* contenus dans la phrase : *il dit hautement... et tout leur cœur.*

II

Nécessité du travail.

Dieu a destiné l'homme à travailler, à travailler rudement *d'un soleil à un autre soleil*, à arroser la terre de ses sueurs. *Nu sur la terre nue*, tel est l'état dans lequel il l'a jeté, en ce monde, dit un Ancien. *C'est à force de travail* que l'homme *pourvoit* à tout ce qui lui manque. Il faut *qu'il se vêtisse*, en arrachant au tigre et au lion la peau qui les recouvre pour en couvrir sa nudité ; puis les arts se développant, il faut qu'il file la toison de ses moutons, qu'il en approche les fils par le *tissage*, pour en faire *une toile continue* qui lui serve de vêtement. Cela ne lui suffit pas. Il faut qu'il se dérobe aux variations de l'atmosphère, qu'il se construise une demeure, où il échappe à l'inégalité des saisons.

THIERS.

ANNOTATIONS.—*D'un soleil à un autre soleil* : c'est-à-dire tous les jours, sans répit, sans cesse, depuis l'instant où le soleil se lève jusqu'à ce qu'il se couche, pour recommencer de même le lendemain.—*Ses sueurs* : Ce mot employé au pluriel, a une tournure poétique et littéraire qu'il n'a pas au singulier. Il signifie ici un travail excessif, très pénible.—*Nu sur la terre nue* : Rappeler la règle de l'adjectif *nu*, dans certaines locutions, selon où il est placé avant ou après le nom (nuds, pieds nus, nue-proprété, etc.)—*A force de travail*. Gallicisme signifiant : Par un travail très pénible.—*Il faut qu'il se vêtisse* : La correction grammaticale exigerait "qu'il se vête", mais l'usage a prévalu et l'on admet "qu'il se vêtisse". Cette faute provient de la tendance que l'on a de classer ce verbe dans la conjugaison dite inchoative (celle qui, à certains temps, met *ss* entre le radical et la terminaison.) De ses deux composés, *revêtir* et *investir*, le premier seul suit la règle correcte.—*Tissage* : Action de croiser et d'entrecroiser des fils pour en faire une étoffe (tisser,

tisserand, tissu, etc.).—*Une toile continue* : une toile dont le tissu n'est pas coupé, interrompu à certains endroits.—*Thiers* : Historien et homme d'Etat français, devenu président de la République, en 1871 (1797-1877).

III

Le paresseux.

Que faire d'un tel homme ? Il n'est bon à rien. Les affaires l'ennuient, la lecture sérieuse le fatigue, il faudrait lui faire passer sa vie sur un lit de repos.

Travaille-t-il ? les moments lui paraissent des heures. S'amuse-t-il ? les heures lui paraissent des moments. Tout son temps lui échappe, il ne sait ce qu'il en fait ; il le laisse couler comme l'eau sous les ponts. Demandez-lui ce qu'il a fait de sa matinée, il n'en sait rien, car il a vécu sans songer s'il vivait ; il a dormi le plus tard qu'il a pu, s'est habillé fort lentement, a parlé au premier venu, a fait plusieurs tours dans sa chambre. Le dîner est venu, l'après-dîner se passera comme le matin, et toute la vie comme cette journée. Encore une fois, un tel homme n'est bon à rien. Il ne faudrait que de l'orgueil pour ne se pouvoir supporter soi-même dans un état si indigne d'un homme.

FÉNELON.

RÉCITATION

LE ROUET

Quoi ! vous voulez le faire disparaître
Dans quelque sombre et triste corridor,
Ce vieux rouet qu'à travers la fenêtre
Le gai soleil frappe d'un reflet d'or ?
Si vous saviez la douce rêverie
Qui près de lui si souvent m'a bercé !
Si vous saviez à mon âme attendrie
Tout ce que dit ce témoin du passé !

C'est le rouet de la grand'mère ;
Il me semble encore la voir,
Malgré l'âge active ouvrière,
Filant du matin jusqu'au soir.

Oui, je la vois, c'est elle, c'est bien elle !
La robe sombre aux larges plis tombants,
La coiffe antique, et sa tête si belle,
Si belle encor sous ses beaux cheveux blancs !

Ici, près d'elle une table est posée.
 Là, le vieux chat dort devant les tisons,
 Et le soleil, à travers la croisée.
 Comme aujourd'hui darde ses chauds rayons !

Quelle fête pour la grand'mère
 Quand les oiseaux, dans les beaux jours,
 Chantaient leur chanson printanière,
 Le vieux rouet tournant toujours.

Plus tard, un soir : " Ecoute, me dit-elle,
 Tu vois ce fil, enfant : tels sont nos jours.
 Sur sa quenouille une main immortelle,
 La main de Dieu, les file longs ou courts,
 Puissent les tiens qui commencent à peine,
 Dépasser ceux que je dois au Seigneur !
 Puisse surtout sa bonté souveraine
 A leur durée égaler ton bonheur ! "

Et les deux mains de la grand'mère
 Se joignant au bord du rouet,
 Oh ! de quelle ardente prière
 Elle accompagna ce souhait !

" Les miens s'en vont, ajouta-t-elle encore,
 Et ma quenouille est bien près de finir !
 Au soir du jour qui pour toi vient d'éclorre
 J'arrive en paix, et je n'ai qu'à bénir !
 Quand du rouet de la pauvre grand'mère
 Depuis long temps le bruit aura cessé,
 Puisse une larme au bord de ta paupière
 Monter encore en songeant au passé ! "

Grand'mère, la voilà, cette heure.
 Depuis long temps il a cessé...
 Et regardez ! votre enfant pleure
 Auprès du rouet délaissé ! TOURNIER.

COMPOSITION

Les joies du travail

On vante souvent les joies du travail. Vous les connaissez sans doute déjà. Essayez de dire simplement, en vous inspirant de votre vie à l'école, pourquoi elles sont si vives et si saines.

PLAN.—1. Joies du travail.—2. Pourquoi elles sont vives.—3. Pourquoi saines.

DÉVELOPPEMENT

1. L'homme est né pour travailler, comme le poisson pour nager, ou "comme l'oiseau pour voler". Dès lors il éprouve de douces jouissances dans l'exercice de son activité, pourvu qu'il travaille dans la mesure de ses forces, en évitant le surmenage. La nature, d'ailleurs, qui le sollicite à l'action, se charge de modérer son ardeur, par la lassitude qui accompagne fatalement un travail prolongé.

A l'école il y a un règlement approprié au tempérament des élèves. Les exercices varient et l'on passe d'un plus difficile à un autre plus aisé. Cette diversité plaît et repose, sans compter les récréations, pendant lesquelles, méitant de côté tout souci, l'on joue avec d'autant plus d'entrain et de plaisir qu'on a mieux rempli sa tâche.

Mais je dois dire pourquoi les joies que procure le travail sont si vives et si saines.

2. Elles sont vives, parce qu'en travaillant on obéit à une inclination, à un besoin impérieux de la nature : vivre, c'est agir, c'est travailler. De plus, l'écolier laborieux contente ses parents, et c'est une joie douce autant que légitime, de contribuer au bonheur d'un père et d'une mère.

En classe, il faut bien un peu se *casser la tête* ; mais les progrès accomplis, les connaissances acquises, l'intelligence agrandie, la raison développée, la volonté fortifiée, tous ces fruits du travail dédommagent amplement de la contrainte qu'on s'est imposée. Le chasseur qui rentre chez lui avec la gibecière pleine ne pense plus aux courses et aux sueurs de la journée.

Que dirai-je des récompenses promises aux bons élèves ? Cette perspective entretient le courage, et, quand les espérances se réalisent, le cœur se dilate de bonheur.

3. Toutes ces joies sont saines, j'allais écrire *saintes*, car elles sont la récompense de la constance dans l'effort, du devoir accompli ; elles sont le prix du bon emploi du temps.

On dit que "la paresse est la mère de tous les vices", et mon peu d'expérience m'a convaincu de la vérité de cette maxime. Les gens vicieux que j'ai connus, dans la vie, se distinguaient par leur paresse ; ils n'avaient d'activité que pour mal faire, et leurs visages trahissaient l'ennui et la tristesse. Les laborieux, au contraire, paraissent toujours contents, parce que le travail les met à l'abri de bien des tentations. Une vie honnêtement occupée rend le cœur gai.

Notre digne instituteur ne manquait pas de nous rappeler de temps en temps ces vérités. Je me souviens même d'une pensée (sinon exactement des mots) qui servira de couronnement à cette rédaction : "Être riche n'est rien, le tout est d'être heureux, et le travail rend heureux."

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Dans quel cas le quotient est-il : 1° moindre que le dividende ; 2° plus grand que le dividende ; 3° plus grand que l'unité ; 4° moindre que l'unité ?

Réponse : 1. Lorsque le diviseur est *un* le quotient est égal au dividende ; lorsque le diviseur est *plus grand qu'un* il est évident que le quotient est moindre que le dividende ; 2. lorsque le diviseur est *moindre qu'un* il est évident que le quotient sera plus grand que le dividende ; 3. lorsque le diviseur est égal au dividende le quotient est égal à l'unité ; lorsque le diviseur est plus petit que le dividende, le quotient est plus grand que l'unité ; 4. lorsque le diviseur est égal au dividende le quotient est égal à l'unité ; lorsque le diviseur est plus grand que le dividende, le quotient est plus petit que l'unité.

2. Les revenus annuels d'un rentier sont de \$1,384,080. Corabien peut-il dépenser par mois, par jour et par heure ?

1. *Solution* : $\$1384080 \div 12 = \115340 , dépense par mois. *Rép.*

$\$1384080 \div 365 = \3792 , dépense par heure. *Rép.*

$\$3792 \div 24 = \158 , dépense par heure. *Rép.*

3. Un marchand a vendu au détail 5200 verges d'étoffe, dont 1200 verges pour \$1164 et le reste à \$1.10 la verge. Sur ce marché il a gagné \$0.50 par verge. A quel prix avait-il acheté cette étoffe ?

Solution : $\$0.50 \times 5200 = \2600 , le bénéfice total.

$5200 - 1200 = 4000$ verges, le reste.

$\$1.10 \times 4000 = \$4,400$, ce que rapporte la vente du reste.

$\$1164 + \$4000 = \$5564$, le produit total des ventes.

$\$5564 - \$2600 = \$2964$, le coût des 5200 verges.

$\$2964 \div 5200 = \0.57 . *Rép.*

4. Un marchand a acheté du drap pour une certaine somme. En le revendant \$6.12 la verge, il gagne \$1869.93 ; en le revendant \$5.19, il ne gagne que \$1,136.16. Combien ce marchand a-t-il acheté de verges de drap et à quel prix ?

Solution : $\$1,869.93 - \$1,136.16 = \$733.77$, différence des gains.

$\$6.12 - \$5.19 = \$0.93$, différence des bénéfices sur 1 verge.

$\$733.77 \div 0.93 = 789$ verges. *Rép.*

$\$6.12 \times 789 = \$4,828,68$, ce que rapporte la vente des 789 verges à \$6.12.

$\$4,828.68 - \$1,869.93 = \$2,958.75$, le coût total.

$\$2,958.75 \div 789 = \3.75 , le coût d'une verge. *Rép.*

5. On veut empierrer une route de 5 milles de longueur. La largeur de la partie à empierrer est de 18 pieds et l'épaisseur de la couche est de

9 pouces. On demande : 1° combien il faudra de verges cubes de pierre; 2° la dépense totale, la pierre cassée et posée coûtant \$2.25 la verge cube; 3° la dépense par mille ?

Solution : Dans 1 mille il y a 5280 pieds.

$5280 \times 5 = 26400$ pieds, longueur de la route en pieds.

$26,400 \times 18 = 475,200$, pieds carrés, surface de la route à empierrer.

$475,200 \times 144 = 68,428,800$ pouces carrés, surface de la partie à empierrer.

$68428800 \times 9 = 615859200$ pouces cubes, volumes de la pierre nécessaire.

$615859200 \div 1728 = 356400$ pieds cubes.

$356400 \div 27 = 13200$ verges cubes. *Rép.*

$\$2.25 \times 13200 = \$29,700$. *Rép.*

$\$29700 \div 5 = \5940 , par mille. *Rép.*

6. On a deux pièces de drap de même qualité; la 1ère coûte \$503.15 et la 2e, qui contient 18 verges de moins, a coûté \$440.69. Combien chaque pièce contient-elle de verges ?

Solution : $\$503.15 - \$440.69 = \$62.46$, différence des prix.

18 verges, différence entre les longueurs des pièces.

$\$62.46 \div 18 = \3.47 , le prix d'une verge.

$\$503.15 \div \$3.47 = 145$ verges, longueur de la 1ère pièce. *Rép.*

$\$440.69 \div \$3.47 = 127$ verges, longueur de la 2e pièce. *Rép.*

Ou $145 - 18 = 127$ verges, longueur de la 2e pièce. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Lorsque les $\frac{7}{9}$ d'une verge de velours coûtent $\$4\frac{2}{3}$ que paiera-t-on pour 6 verges $\frac{3}{8}$?

Solution : $4\frac{2}{3} \div \frac{7}{9} =$ le prix d'une verge.

$(4\frac{2}{3} \div \frac{7}{9}) \times 6\frac{3}{8} = (\frac{14}{3} \div \frac{7}{9}) \times \frac{51}{8} = \frac{14}{3} \times \frac{9}{7} \times \frac{51}{8} = 3 \times \frac{51}{4}$
 $= \frac{153}{4} = \$38\frac{1}{4} = \38.25 . *Rép.*

2. Un bon fils envoie à sa mère $\frac{1}{3}$ de ce qu'il gagne. Celle-ci met de côté $\frac{1}{4}$ de ce qu'elle a reçu. Au bout de l'année elle a économisé \$150. D'après cela, calculez le gain mensuel du fils.

Solution : $\frac{1}{4}$ de $\frac{1}{3} = \frac{1}{12}$ du salaire du fils.

$\frac{1}{12}$ du salaire du fils = 150.

$\frac{12}{12}$ " " " = $\$150 \times 12 = \1800 par année.

$\$1800 \div 12 = \150 , le salaire mensuel du fils. *Rép.*

3. Un rentier perd les $\frac{4}{7}$ de sa fortune, puis les $\frac{2}{5}$ du reste.

S'il possède encore \$163800, quelle était sa fortune première ?

Solution. $\frac{7}{7} - \frac{4}{7} = \frac{3}{7}$ le 1er reste.

Ayant perdu les $\frac{2}{5}$ du reste, il lui reste les $\frac{3}{5}$ du reste ou $\frac{3}{5}$ de $\frac{3}{7}$;
 $\frac{3}{5}$ de $\frac{3}{7} = \frac{9}{35}$ du tout.

$\frac{9}{35}$ du tout = \$163800 ;

$\frac{1}{35}$ " " = $\frac{163800}{9}$;

$\frac{35}{35}$ " " = $\frac{163800 \times 35}{9} = 18200 \times 35 = \637000 . *Rép.*

4. On vide les $\frac{2}{3}$ d'un tonneau, puis on y remet 35 gallons et le tonneau se trouve à moitié plein. Quelle est sa capacité ?

Solution : $\frac{3}{3} - \frac{2}{3} = \frac{1}{3}$, ce qui reste.

$\frac{1}{2} = \frac{1}{3} + 35$ gallons. .

$\frac{1}{2} - \frac{1}{3} = 35$ gallons.

$\frac{3}{6} - \frac{2}{6} = 35$ gallons.

$\frac{1}{6} = 35$ gallons.

$\frac{6}{6} = 35 \times 6 = 210$ gallons. *Rép.*

5. Un réservoir de 9900 gallons peut être rempli en 2 heures $\frac{1}{2}$ par un premier robinet, et en 3 heures par un autre. Si les deux robinets coulent ensemble, combien de temps mettront-ils pour remplir les $\frac{2}{3}$ du réservoir ?

Solution : Dans 1 heure le 1er robinet remplira 1 sur $2\frac{1}{2}$ ou les $\frac{2}{5}$ du réservoir et le 2e $\frac{1}{3}$ du réservoir.

$\frac{2}{5} + \frac{1}{3} = \frac{6}{15} + \frac{5}{15} = \frac{11}{15}$ du réservoir. dans une heure, par les 2 robinets coulant ensemble. Il s'agit de trouver le temps qu'ils mettront ensemble à remplir les $\frac{2}{3}$ du réservoir, ou les $\frac{10}{15}$.

$\frac{11}{15} = 1$ heure.

$\frac{1}{15} = \frac{1}{11}$ d'heure.

$\frac{10}{15} = \frac{1}{11} \times 10 = \frac{10}{11}$ ièmes d'heure. *Rép.*

Autrement. Dans 2 heures $\frac{1}{2}$ le 1er vide 9900 gallons,

" $\frac{5}{2}$ heure " " 9900 gallons,

" 1 " " " $9900 \div \frac{5}{2} = 9900 \times \frac{2}{5} =$

3960 gallons.

" 3 heures le 2e " 9900 gallons.

" 1 heure " " $9900 \div 3 = 3300$ gallons.

" 1 heure les deux vident : $3960 + 3300 = 7260$

gallons.

Il s'agit de trouver dans combien d'heures ils videront les $\frac{2}{3}$ de 9900 = 6600 gallons.

7260 gallons prennent 1 heure,

1 gallon prendra $\frac{1}{7260}$ d'heure,

6600 gallons prendront $\frac{1 \times 6600}{7260} = \frac{6600}{7260} = \frac{10}{11}$ ièmes d'heure. *Rép.*

6. Un nombre vaut les $\frac{7}{12}$ d'un autre. Quels sont ces deux nombres, si leur différence vaut 2880.

Solution : Soit $\frac{12}{12}$ le grand nombre alors $\frac{7}{12}$ le petit et $\frac{12}{12} - \frac{7}{12} = \frac{5}{12}$ du grand ou $\frac{5}{7}$ du petit, la différence entre les deux nombres.

$$\frac{5}{12} \text{ du grand} = 2880,$$

$\frac{12}{12}$ " " = 2880, $\div \frac{5}{12} = 2880 \times \frac{12}{5} = 576 \times 12 = 6912$, le grand. *Rép.*

$$\frac{5}{7} \text{ du petit} = 2880,$$

$\frac{7}{7}$ du petit = 2880 $\div \frac{5}{7} = 2880 \times \frac{7}{5} = 576 \times 7 = 4032$, le petit. *Rép.*

Autrement le petit nombre = les $\frac{7}{12}$ du grand = les $\frac{7}{12}$ de 6912 = 4032. *Rép.*

7. Dans une course entre deux chaloupes, le départ a lieu à 3 heures et la course est terminée 6 minutes $\frac{2}{5}$ plus tard, la chaloupe qui perd étant à 40 verges du but à ce moment. A 3 heures et 4 minutes cette chaloupe se trouvait à 700 verges du but. On demande la vitesse en milles par heure de chaque chaloupe.

Solution : 6 minutes $\frac{2}{5}$ - 4 minutes = 2 minutes $\frac{2}{5}$;

700 - 40 = 660 verges, distance parcourue par la seconde chaloupe en 2 minutes $\frac{2}{5}$ ou $\frac{12}{5}$ de minute.

$\frac{12}{5}$ de minute = 660 verges.

1 minute = 660 $\div \frac{12}{5} = 660 \times \frac{5}{12} = 55 \times 5 = 275$ verges dans 1 minute.

Dans 60 minutes 275 verges $\times 60 = 16500$ verges dans 1 heure. $16500 \div 1760 = 9$ milles 660 verges. *Rép.*

La 1ère chaloupe parcourt 40 verges de plus que la seconde dans 6 minutes $\frac{2}{5}$.

La seconde parcourt 275 verges dans 1 minute,

" " " $275 \times 6\frac{2}{5} = 275 \times \frac{32}{5} = 1760$ verges dans

6 $\frac{2}{5}$ minutes.

$1760 + 40 = 1800$ verges, distance parcourue par la 1ère en 6

minutes $\frac{2}{5}$.

$6\frac{2}{5} = \frac{32}{5} = 1800$ verges.

$\frac{5}{5} = 1800 \div \frac{32}{5} = 1800 \times \frac{5}{32} = \frac{1125}{4}$ de verge.

60 minutes = $\frac{1125}{4} \times 60 = 1125 \times 15 = 9$ milles 1035 verges. *Rép.*

8. Un marchand acheta une quantité de drap pour laquelle il déboursa une certaine somme. En mesurant le drap il constata qu'il n'y avait que $\frac{39}{40}$ du nombre de verges qu'il s'attendait de trouver. Il vendit le drap pour \$2160 et réalisa un bénéfice de $\frac{1}{8}$ de la somme qu'il avait payée, ce qui était un gain de \$0.12 $\frac{1}{13}$ sur chaque verge vendue.

Combien avait-il acheté de verges ? combien en a-t-il reçue ? Quel prix avait-il payé par verge pour la quantité qu'il avait intention d'acheter ? Quel prix a-t-il payé par verge pour la quantité reçue ?

Solution : \$2160 $\div \frac{9}{8} = \$2160 \times \frac{8}{9} = \$240 \times 8 = \$1920$, somme qu'il paya.

\$2160 = $\frac{39}{40}$ de la somme qu'il aurait reçue s'il avait eu le nombre de verges supposé.

$$\frac{39}{40} = \$2160.$$

$\frac{40}{40} = \$2160 \times \frac{40}{39} = 720 \times \frac{40}{13} = \frac{28800}{13} = \$2215\frac{5}{13}$, somme qu'il aurait reçue s'il avait eu toute la quantité.

$\$2215\frac{5}{13} - \$1920 = \$295\frac{5}{13}$ gain qu'il aurait réalisé.

$\$295\frac{5}{13} \div \$0.12\frac{1}{13} = \$ \frac{3840.00}{13} \div \$ \frac{1.60}{13} = \$3840.00 \div \$1.60 = 2400$ verges, quantité qu'il s'attendait de trouver. *Rép.*

$\$1920 \div 2400 = \0.80 , prix par verge, sur 2400. *Rép.*

$2400 \times \frac{39}{40} = 60 \times 39 = 2340$ verges, nombre reçue. *Rép.*

$\$1920 \div 2340 = \$0.82\frac{2}{39}$ prix par verge pour la quantité reçue. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Le train qui fait le service entre deux villes parcourt le 1er quart de la distance à raison de 30 milles à l'heure, le 2e quart à raison de 35 milles et le reste de la distance à raison de 40 milles. On demande la vitesse moyenne de ce train, en milles par heure.

Solution. Trouvons le plus petit multiple commun de 30, 35, 80, c'est-à-dire 1680.

Mettons 1680 milles la distance.

$1680 \div 4 = 420$, le 1er quart de la distance; $420 \div 30 = 14$ heures.

$1680 \div 4 = 420$, le 2e " " " " $420 \div 35 = 12$ heures.

$1680 \div 2 = 840$, les 2 derniers quarts " $840 \div 40 = 21$ heures.

1680 milles = 47 heures

$1680 \div 47 = 35\frac{35}{47}$ milles par heure.—*Rép.*

2. Un entrepreneur de peinture avait envoyé 14 ouvriers pour repeindre une maison et le travail devait durer 15 jours. Mais il faut absolument que tout soit terminé au bout de 10 jours. Combien doit-il ajouter d'hommes ?

Solution. Pour faire l'ouvrage en 15 jours il faut 14 ouvriers,
" " " " 10 " " " ? "

$(14 \times 15) \div 10 = 210 \div 10 = 21$ ouvriers.

$21 - 14 = 7$ ouvriers. *Rép.*

3. Deux fermiers ont loué un pré pour une saison et ont payé \$32. au propriétaire. L'un d'eux avait laissé paître 18 vaches pendant 40 jours et l'autre 14 vaches pendant 20 jours. D'après cela, quelle part chacun a-t-il payée ?

Solution. 18 vaches pendant 40 jours mangent autant que 720 vaches pendant 1 jour ;

14 vaches pendant 20 jours mangent autant que 280 vaches pendant 1 jour.
 $720 \text{ vaches} + 280 \text{ vaches} = 1000 \text{ vaches.}$

1000 vaches coûtent \$32.

720 " " ?

$(\$32 \div 1000) \times 720 = \$0.032 \times 720 = \$23.04$, la part du 1er. *Rép.*

$(\$32 \div 1000) \times 280 = \$0.032 \times 280 = \$8.96$, " " 2e. *Rép.*

4. Un patron paie 6 hommes, 8 femmes et 10 apprentis en leur donnant \$310. On sait que chaque femme touche le double d'un apprenti et chaque homme le triple d'une femme. Que reçoit chaque homme, chaque femme et chaque apprenti ?

Solution : 6 hommes = $6 \times 3 = 18$ femmes = $18 \times 2 = 36$ apprentis.

8 " = $8 \times 2 = 16$ "

10 = 10 apprentis;

62 "

62 apprentis reçoivent \$310,

1 apprenti reçoit $\$310 \div 62 = \5 . *Rép.*

1 femme " $\$5 \times 2 = \10 . *Rép.*

1 homme " $\$10 \times 3 = \30 . *Rép.*

5. Une personne augmente son capital annuellement de 20%, mais elle déduit du total \$500 tous les ans pour dépenses. A la fin de la 4e année son capital est de \$18052. Quel était le capital primitif ?

Solution : $\frac{5}{5}$ son capital au commencement de la 1ère année.

$\frac{6}{5}$ de son cap. p., son capital à la fin de la 1ère année.

$\frac{6}{5}$ du c. p. - \$500. cap. au commencement de la 2e année.

$\frac{36}{25}$ du c. p. - 600) cap à la fin de la 2e année.

$\frac{36}{25}$ du c. p. - \$600) - \$500 = $\frac{36}{25}$ du c. p. - \$1100, cap. au commencement de la 3e année.

$\frac{216}{125}$ du c. p. - \$1320, cap. à la fin de la 3e année.

$\frac{216}{125}$ du c. p. - \$1320) - \$500 = $\frac{216}{125}$ du c. p. - \$1820, cap. au commencement de la 4e année.

$\frac{1296}{625}$ du c. p. - \$2184 - \$500) = $\frac{1296}{625}$ du c. p. - \$2684, cap. à la fin de la 4e année.

$\frac{1296}{625}$ du c. p. - \$2684 = \$18052,

$\frac{1296}{625}$ du capital prim. = \$18052 + \$2684 = \$20736.

$\frac{625}{625}$ du capital prim. = $\$20736 \div \frac{1296}{625} = \$ \frac{20736}{1296} \times 625 = \10000 . *Rép.*

6. Un entrepreneur devait construire 1000 verges de chemin de fer en 50 jours ; après y avoir fait travailler 100 hommes, 9 heures par jour, pendant 30 jours, il constata qu'ils n'avaient fait que 450 verges. Pour terminer l'ouvrage dans le temps voulu combien faudra-t-il qu'il ajoute d'hommes au nombre primitif, s'il porte à 10 heures la journée de travail de tout le monde ?

Solution : 50 jours - 30 jours = 20 jours, le temps qui reste.
 1000 verges - 450 verges = 550 verges, l'ouvrage à faire.
 450 verges, 30 jours, 9 heures pour 100 hommes.
 550 " 20 " 10 " " ?
 $\frac{100 \times 550 \times 30 \times 9}{450 \times 20 \times 10} = 165$ hommes.

165 - 100 = 65 hommes, nombre supplémentaire. *Rép.*

7. L'escompte en dedans d'une certaine somme à un taux inconnu, pendant 2 ans, est de \$300 et l'intérêt de la même somme, au même taux, pour le même temps, est de \$342 ; quel est le taux et quelle est la somme ?

Solution : La différence entre l'intérêt et l'escompte en dedans est égale à *l'intérêt de l'escompte* en dedans : \$342 - \$300 = \$42, l'intérêt pendant 2 ans, de \$300, au taux demandé.

\$42 ÷ 2 = \$21, l'intérêt de \$300, pendant 1 an.

\$21 ÷ \$300. = 7 %. *Rép.*

Les intérêts de la somme demandée pendant 2 ans = \$342.

Les intérêts de \$1, pendant 2 ans, à 7% = \$0.07 × 2 = \$0.14.
 \$342 ÷ 0.14 = \$2,442⁶/₇, la somme demandée. *Rép.*

ALGÈBRE

1. La différence de deux nombres est d ; en divisant le plus grand par le plus petit, on obtient q pour quotient et r pour reste, quels sont ces deux nombres ?

Solution : Soit x le petit nombre alors $x + d$ le grand nombre et $x + d - r$, le grand nombre diminué du reste.

$$\frac{x + d - r}{x} = q$$

$$x + d - r = qx$$

$$x - qx = r - d$$

$$(1 - q)x = r - d$$

$$x = \frac{r - d}{1 - q} \text{ Rép.}$$

2. Les âges de deux frères sont de 10 ans et 7 ans, dans combien d'années l'âge du plus vieux sera-t-il à l'âge du plus jeune comme 6 est à 5 ?

Solution : Soit x le nombre d'années.

$$\frac{10 + x}{7 + x} = \frac{6}{5}$$

$$50 + 5x = 42 + 6x$$

$$5x - 6x = 42 - 50$$

$$-x = -8$$

$$x = 8, \text{ Rép.}$$

3. Deux nombres sont tels que le grand divisé par le petit donne 2 pour quotient et 1 pour le reste, et que si au petit on ajoute 20 et qu'on divise cette somme par le grand augmenté de 3, le quotient est 2. Trouver ces nombres.

Solution : Soit x le petit nombre, alors $2x + 1$, le grand.

$$\frac{x + 20}{2x + 1 + 3} = 2, \text{ ou } \frac{x + 20}{2x + 4} = 2.$$

$$x + 20 = 4x + 8$$

$$x - 4x = 8 - 20.$$

$$-3x = -12$$

$$3x = 12.$$

$$x = \frac{12}{3} = 4, \text{ le petit nombre. } \textit{Rép.}$$

$$2x + 1 = (2 \times 4) + 1 = 8 + 1 = 9, \text{ le grand nombre. } \textit{Rép.}$$

4. Un homme a assez d'avoine pour nourrir a chevaux pendant b jours; pendant combien de jours pourrait-il nourrir n chevaux ?

Solution : Il pourrait nourrir 1 cheval pendant ab jours, et n chevaux pendant $\frac{ab}{n}$ jours. *Rép.*

5. Un train a parcouru 273 milles avec une vitesse uniforme; s'il avait fait 3 milles de moins par heure, le voyage aurait duré $\frac{1}{2}$ heure de plus. Quelle était la vitesse du train.

Solution : Soit x la vitesse du train.

$$\frac{273}{x-3} - \frac{273}{x} = \frac{1}{2} \text{ heure.}$$

$$546x - 546x + 1638 = x^2 - 3x$$

$$x^2 - 3x = 1638.$$

$$x^2 - 3x + \left(\frac{3}{2}\right)^2 = 1638 + \frac{9}{4} = \frac{6552}{4} + \frac{9}{4} = \frac{6561}{4}$$

$$x - \frac{3}{2} = \text{plus ou moins } \frac{81}{2}.$$

$$x = \frac{3}{2} \text{ plus ou moins } \frac{81}{2} = - \text{plus } 42 \text{ ou } 39.$$

Rép. 42 milles à l'heure.

6. Trouvez un nombre tel que le double de son carré, augmenté du triple de ce nombre, donne pour somme 65.

Solution : Soit x le nombre.

$$2x^2 + 3x = 65,$$

$$x^2 + \frac{3x}{2} = \frac{65}{2},$$

$$x^2 + \frac{3x}{2} + \left(\frac{3}{4}\right)^2 = \frac{65}{2} + \frac{9}{16} = \frac{520}{16} + \frac{9}{16} = \frac{529}{16},$$

$$x + \frac{3}{4} = \text{plus ou moins } \frac{23}{4}.$$

$$x = -\frac{3}{4} \text{ plus ou moins } \frac{23}{4} = \frac{20}{4} = 5. \textit{ Rép.}$$

7. Un négociant se présente chez un banquier avec deux lettres de change, l'une de \$25544 à 6 mois, l'autre de \$34668 à 14 mois, et il reçoit pour la seconde \$7,600 de plus que pour la première. Trouver le taux annuel de l'escompte (en dedans)

Solution : Soit $6x$ le taux; il est préférable de prendre pour taux, dans ce cas où les temps sont 6 mois et 14 mois, un nombre d' x exactement divisible par 2 et par 6.

$$\frac{3466800}{107x} - \frac{2554400}{103x} = 7600.$$

Divisant l'équation par 100 on a

$$\frac{34668}{107x} - \frac{25544}{103x} = 76$$

Simplifiant les fractions :

$$\frac{324}{x} - \frac{248}{x} = 76.$$

Chassant les dénominateurs : $324 - 248 = 76x$

$$76x = 76$$

$$x = \frac{76}{76} = 1.$$

$$6x = 1 \times 6 = 6. \text{ Rép.}$$

8. A et B partent à la même heure de deux villes éloignées de 320 milles. A fait par jour 8 milles de plus que B, et le nombre de jours qu'il leur faudra pour se rencontrer est égal à la moitié du nombre de milles que fait B par jour. Trouver la distance que chacun d'eux parcourra avant la rencontre.

Solution : soit $2x$ le nombre de milles que fait B par jour; alors $2x + 8$ le nombre que fait A par jour.

$2x \times x = 2x^2$, le nombre de milles que parcourra B avant la rencontre.

$(2x + 8)x = 2x^2 + 8x$, le nombre de milles que parcourra A avant la rencontre.

$$2x^2 + 2x^2 + 8x = 320.$$

$$4x^2 + 8x = 320.$$

$$x^2 + 2x = 80,$$

Complétant le carré : $x^2 + 2x + 1 = 80 + 1 = 81$

Extrayant la racine : $x + 1 = \text{plus 9 ou moins.}$

$$x = -1 + 9 = 8 \text{ ou } -1 - 9 = -10.$$

$$2x = 8 \times 2 = 16 \text{ milles. Ce que}$$

fait B par jour. *Rép.*

$x = 8$, le nombre de jours de chacun.

$16 \times 8 = 128$ milles, distance parcourue par B au moment de la rencontre. *Rép.*

$2x + 8 = 16 + 8 = 24$ milles, ce que fait A par jour. *Rép.*

$24 \times 8 = 192$ milles, distance parcourue par A au moment de la rencontre.

ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE

1. Les côtés parallèles d'un trapèze ont respectivement 85.5 pieds et 9.5 pieds et les autres côtés qui sont égaux ont chacun 47.5 pieds; trouvez la surface en verges, pieds et pouces.

Solution : $(85.5 - 9.5) \div 2 = 76 \div 2 = 38$, la base d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse a 47.5 pieds et dont la hauteur est égale à celle du trapèze.

$47.5^2 - 38^2 = 85.5 \times 9.5 = 812.25$, le carré de la hauteur.
La racine carrée de 812.25 = 28.5 la hauteur du trapèze.

$\left\{ (85.5 + 9.5) \times 28.5 \right\} \div 2 = (95 \times 28.5) \div 2 = 2707.5 \div 2 = 1353.75$ pieds carrés, surface du trapèze. *Rép.* 1353, pieds 108 pouces carrés. *Rép.*

1353 pieds, 108 pouces $\div 9 = 150$ verges, 3 pieds, 108 pouces. *Rép.*

2. Le périmètre d'un champ carré est de 588 verges et d'un autre champ carré, de 672 verges. Trouvez le périmètre d'un troisième champ dont la surface est égale à la somme des surfaces des deux autres.

Solution : $588 \div 4 = 147$, le côté du 1er champ.

$147^2 = 21609$, surface du 1er champ.

$672 \div 4 = 168$ le côté du 2e champ.

$168^2 = 28224$, surface du 2e champ.

$21609 + 28224 = 49833$, surface des deux champs = à la

surface du 3e champ.

La racine carrée de 49833 = 223.23 verges, côté du 3e champ.

$223.23 \times 4 = 892.92$ verges, périmètre du 3e champ. *Rép.*

3. Une coupe cylindrique a pour dimensions extérieures: hauteur 6 pouces $\frac{1}{4}$, diamètre 4 pouces $\frac{1}{2}$; l'épaisseur du métal dont la coupe est faite est de $\frac{1}{4}$ de pouce. La coupe pèse 24 onces 9 gros; quel serait le poids d'un couvercle hémisphérique pour cette coupe, si ce couvercle est fait du même métal et à la même épaisseur que la coupe ?

Solution : $4.5^2 \times 7854 \times 6.25 = 20.25 \times 0.7854 \times 6.25 = 15.90435$
 $\times 6.25 = 99.4021875$, volume du cylindre.

$4^2 \times 0.7854 \times 6 = 16 \times 0.7854 \times 6 = 12.5664 \times 6 = 75.3984$,
volume de l'intérieur de la coupe.

$99.4021875 - 75.3984 = 24.0037875$ ou simplement 24 pouces cubes, volume du métal dont la coupe est faite.

$(4.5^3 - 4^3) 0.5236 = (91.125 - 64) 0.5236 = 27.125 \times 0.5236 = 14.20265$, volume d'une sphère creuse de même diamètre et de même épaisseur que la coupe.

$14.20265 \div 2 = 7.101325$, ou simplement 7.1 volume d'une demi-sphère.

24 onces 9 gros = 489 gros.

24 pouces cubes pèsent 489 gros

7.1 " " " ? "

$(489 \div 24) 7.1 = (489 \times 7.1) \div 24 = 144.66 = 7$ onces, 4 gros

66. *Rép.*

4. La surface d'un champ rectangulaire est 1 acre $\frac{1}{2}$ et la diagonale

est 6 chaînes $\frac{1}{2}$; quelles en sont les dimensions ? soient x la longueur et y la largeur.

Dans 1 une acre il y a 10 chaînes carrés.

$$xy = 15 \text{ chaînes.}$$

$$x^2 + y^2 = (6\frac{1}{2})^2 = (\frac{13}{2})^2 = \frac{169}{4}.$$

$$x = \frac{15}{y}$$

$$x^2 = \frac{225}{y^2}$$

$$\frac{225}{y^2} + y^2 = \frac{169}{4}$$

$$225 + y^4 = \frac{169 y^2}{4}$$

$$y^4 - \frac{169 y^2}{4} = -225.$$

Mettons $z^2 = y^4$, alors $z = y^2$

$$z^2 - \frac{169 z}{4} = -225.$$

$$z^2 - \frac{169 z}{4} + (\frac{169}{8})^2 = -225 + \frac{28561}{64} = -\frac{14400}{64} + \frac{28561}{64} = \frac{14161}{64}$$

$$z - \frac{169}{8} = + \text{ ou } - \text{ la r. c. de } \frac{14161}{64} = + \text{ ou } - \frac{119}{8}$$

$$z = \frac{169}{8} + \frac{119}{8} = \frac{288}{8} = 36.$$

Mais $y^2 = z = 36$.

$y = \text{r. c. de } 36 = 6$, la longueur. *Rép.*

$$\text{ou } z = \frac{169}{8} - \frac{119}{8} = 6.25$$

Mais $y^2 = z = 6.25$.

$y = \text{la r. c. de } 6.25 = 2.5$ la largeur. *Rép.*

5. Trouvez le rayon d'un cercle dont la surface se trouverait doublée si ce rayon était augmenté d'un pouce.

Solution : Soit x le rayon, alors $x + 1$, le rayon augmenté de 1. Les surfaces semblables sont entre elles comme les carrés de leurs dimensions homologues.

$$\frac{2}{1} = \frac{(x+1)^2}{x^2} = \frac{x^2 + 2x + 1}{x^2}$$

Chassant les dénominateurs :

$$2x^2 = x^2 + 2x + 1.$$

$$2x^2 - x^2 - 2x = 1.$$

$$x^2 - 2x = 1.$$

$$x^2 - 2x + 1 = 1 + 1 = 2$$

$$x - 1 = + \text{ ou } - \text{ r. c. de } 2 = + 1.414 \text{ ou } - 1.414.$$

$$x = 1 + 1.414 = 2.414 \text{ le rayon. } \textit{Rép.}$$

J. AHERN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

RECTIFICATION

Dans la livraison de septembre, page 4, paragraphe deux, lire \$1,460,000, au lieu de *trente millions de piastres*. Nous avons écrit : "En 1869, le gouvernement fédéral acheta les terres de l'Ouest canadien, appartenant alors à la compagnie de la Baie d'Hudson. Ces terres furent payées *trois cent mille louis*." Et le typographe (ou le copiste) a mis *trente millions de piastres*.

C'est trois cent mille louis, ou plus exactement \$1,460,000, que le gouvernement de la province du Canada paya en 1869 à la compagnie de la Baie d'Hudson pour l'achat des territoires du Nord-Ouest (Voir les "Comptes publics de la Puissance du Canada" pour l'année expirant le 30 juin 1870).

POÉSIE

REFRAINS D'AUTOMNE

La mousse, au vallon solitaire,
A jauni sous les premiers froids ;
L'inconstante feuille des bois
Tristement tapisse la terre.

La fleur a déserté nos champs,
Le jour est court, la nuit sans lune,
Et les flots, glacés sur la dune,
Ont figé leurs rêves touchants.

Octobre 1918.

Notre vie est comme l'année :
Le premier âge est le printemps
Où nous espérons et du Temps
Et d'une course fortunée ;

Mais le jour brille, on dit : hier ;
L'été nous arrive et l'on passe ;
Notre ombre à l'automne s'efface,
Et vient la tombe, c'est l'hiver !

LOUIS-JOSEPH DOUCET.

LA PRIÈRE DU MATIN

La prière du matin, c'est le baptême de la journée.

Quand tu es né, mon enfant, on a commencé par te baptiser, par faire de toi un petit chrétien, un enfant de Dieu, un membre de Jésus. Par ton baptême, tu as reçu le trésor de la grâce qui sanctifie et sanctifiera toute ta vie ; ainsi en est-il de chacune de tes journées. Chaque journée est une sorte de petite vie qui commence quand tu t'éveilles, qui finit quand tu t'endors. Dès le commencement, il faut baptiser la journée, la sanctifier, la donner au bon Dieu, la lui consacrer tout entière, et c'est la prière du matin qui fait cela. Vois comme c'est important !

Une journée qui ne commence pas par la prière est une journée païenne. Par la prière du matin, tu souhaites le bonjour à ton excellent Père qui est au Ciel, à ton sauveur Jésus qui, pendant toute la nuit, a prié et aimé Dieu pour toi au fond de son tabernacle, à la bonne Sainte Vierge, ta mère au Ciel, qui a veillé sur toi avec plus d'amour encore que ta mère de la terre. Tu souhaites le bonjour à ton cher Ange gardien qui a fait la garde près de toi pendant que tu dormais, aux saints de ce beau paradis, que tu iras voir un jour : en un mot, tu dis bonjour à toute ta famille du Ciel, et tu montres par là que tu es un enfant du Ciel sur la terre, un chrétien, un fils de Dieu.

MGR DE SÉGUR.

EXPOSITIONS SCOLAIRES

Les jardins scolaires et les expositions scolaires sont de plus en plus en honneur dans les écoles de la province de Québec. Des expositions scolaires ont eu lieu en plusieurs endroits en septembre dernier. Nous signalons celles dont on a bien voulu nous indiquer la date : Saint-Casimir, Grondines, Pont-Rouge, Saint-Léonard (dans le comté de Portneuf) ; Saint-Stanis-

las (dans le comté de Champlain); Sainte-Famille (Isle d'Orléans). Il y en a une cinquantaine d'autres dont nous donnerons la liste plus tard.

Sous le titre *Expositions nouveau genre*, M. Omer Héroux a écrit l'excellent article qui suit dans le *Devoir* du 13 septembre dernier :

" Nous recevons par le même courrier quatre programmes d'expositions nouveau genre. Il s'agit des quatre expositions scolaires qui se suivront du 15 au 22 septembre dans les paroisses de Saint-Casimir, Grondines, Pont-Rouge et Saint-Léonard, comté de Portneuf.

" *Expositions scolaires*, dit le programme, mais il ne s'agit point de cahiers, de réécritures ou de dessins. C'est du blé, c'est de l'avoine et des haricots, ce sont des tomates et des carottes, des fleurs, des poulettes et des cages à poule, des tabliers de ménage et des poupées bien habillées, que les garçons et les fillettes sont invités à exposer. Et les règlements stipulent que *"tous les exhibits doivent être la propriété et le fruit du travail de l'élève-exposant"*.

" On voit de quelle pensée s'inspirent ces expositions. Il s'agit de développer chez les élèves le goût des choses de la terre et du foyer, de les forcer à s'y intéresser, non point par une leçon occasionnelle et qui pourra être vite oubliée, mais par un travail qui les occupera pendant des mois, qui leur apparaîtra comme une sorte de distraction et qui prolongera pendant les vacances les leçons de l'école. Il s'agit de leur faire comprendre que les humbles travaux qu'ils voient faire autour d'eux sont dignes de tous les respects, que l'attention qu'ils y prouvent donner leur vaudra l'estime de leurs maîtres et des hommes qui comptent autour d'eux. C'est une leçon d'amour de l'agriculture et du foyer, en même temps qu'un enseignement technique.

" Nous ne saurions faire ici l'histoire de ces expositions, qui datent de quelques années déjà, et en marquer l'extension actuelle, mais nous avons noté que, depuis trois ou quatre ans, elles se tiennent régulièrement à Saint-Casimir, par exemple, sous la direction de l'agronome de district, M. Jean-Charles Magnan, et qu'elles paraissent obtenir un gros succès. Et l'idée semble si féconde, que l'on ne voit pas pourquoi on ne chercherait pas à la propager à travers toute la province. Le gouvernement encourage d'ailleurs cette campagne en attribuant des diplômes aux élèves les plus méritants, en leur distribuant même des arbres fruitiers et des primes.

* * *

" Et cela nous ramène à une question plus générale. Tout le monde reconnaît qu'il existe un écart déplorable entre le taux d'augmentation de la population rurale et celui de la population urbaine. Ceux qui n'avaient pas voulu s'en apercevoir jusqu'ici sont bien contraints de constater que le prix de la vie, dont la hausse croissante les effraie, est d'abord le résultat de la disproportion grandissante entre le chiffre des producteurs et celui des consommateurs. Et, sur tous les tons, on prône le *retour à la terre*.

" Soit, mais si l'on veut garder sur la terre ceux qui y grandissent, il faudra, par tous les moyens, les intéresser à l'agriculture, leur en inculquer le goût. Et, en dehors de la famille, quel facteur mieux que l'école pourra agir en ce sens ! Les esprits superficiels qui se laissent séduire par les mots réclament un enseignement uniforme, qui coulerait tous les élèves dans le même moule. Les autres savent bien que ce qu'il faut, c'est un enseignement adapté aux besoins réels du pays et de chaque catégorie d'enfants.

" C'est cette pensée qui a fait accentuer le caractère particulier de nos écoles de campagne ; c'est elle qui inspire des initiatives comme les expositions scolaires agricoles et dont il faut souhaiter la pénétration de plus en plus profonde dans l'esprit public.

" On ne saurait s'empêcher de voir dans ces expositions nouveau genre un puissant moyen d'éducation. Le petit garçon qui aura remporté un prix pour la poulette soigneusement élevée, pour les concombres ou les haricots non moins soigneusement cultivés pendant les vacances, qui recevra de Québec ses arbres fruitiers, n'oubliera pas de sitôt ces choses. Et l'on peut être sûr que la petite fille qui aura vu couronner son "tablier de ménage avec bonnet", ses essais d'habillement, ses fleurs, ses légumes ou ses volailles, en gardera un aussi long souvenir.

" C'est une leçon de choses qui vaudra de longs discours. "